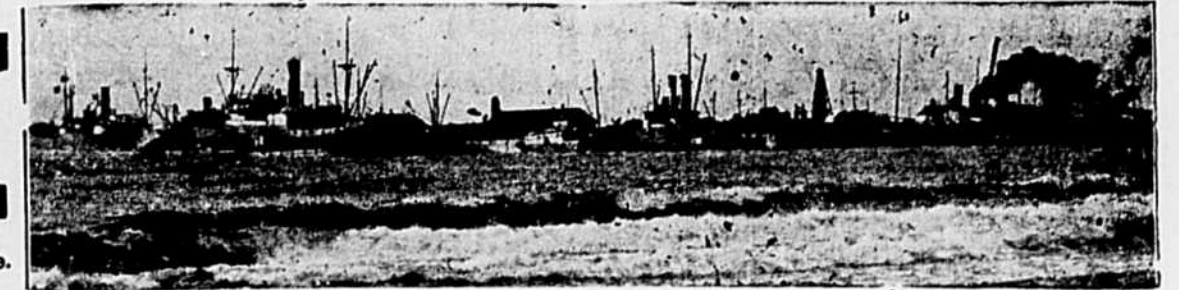


PROGRES DU GOLFE

Publié par la Cie du Progrès du Golfe

AIME DIEU ET VA TON CHEMIN

Imprimé par l'Imprimerie Gilbert, Limitée.



UN INTERESSANT ANNIVERSAIRE

Le 2e centenaire du "chemin du roi"

On vient de dévoiler à Québec une plaque commémorative rappelant un événement fort important pour un nouveau pays: l'ouverture du premier chemin carrossable, qu'on appelait jadis chez nous le "Chemin du Roy".

Ce centenaire met en lumière la mémoire d'un personnage qui eut un rôle important dans l'histoire de la Nouvelle-France: Jean Eustache Lanouiller, sieur de Boisclair, contracteur de la marine, avocat au Parlement de Paris, premier conseiller du Conseil Souverain de la Nouvelle-France, troisième grand voyer en la Nouvelle-France.

Rappelons, en passant, que depuis l'origine du pays jusqu'à 1841 on a compté onze grands voyers: cinq sous la domination française et six sous la domination anglaise.

Lanouiller reçut sa nomination de grand voyer de la Nouvelle-France en 1731. Il se mit aussitôt à l'oeuvre. L'intendant Hocquart adressa aux officiers de la milice une ordonnance leur enjoignant de l'aider dans sa tâche, et l'un des premiers ordres qui s'imposèrent à la sollicitude du nouveau grand voyer, ce fut l'état des rues de guerre.

Car jusqu'alors, il n'y avait pas de routes au Canada, sauf ici et là quelques mauvais bouts de chemin sans liaison entre eux. Le fleuve et les rivières étaient les seules voies de communication entre les villages; et l'on voyageait en canot.

Jean-Eustache Lanouiller (ou Lanouillier), sieur de Boisclair (ou Boisclerc), fut donc un des personnages les plus importants du monde officiel de la Nouvelle-France: en sa qualité de grand voyer, il en fut l'un des plus efficaces.

Lanouiller de Boisclair était né à Paris à la fin du XVIIe siècle. Il semble être arrivé au Canada entre les années 1710 et 1720. En 1719, il épousa à Québec Marie-Marquerite Duroy, veuve de Claude Chasle.

LAURENTIN.

LES NOMS DE NOS CANTONS

Le nom de "Lidice" est celui d'un petit village de la Tchéco-Slovaquie qui a été rasé par les Allemands et dont la population entière a été passée au fil de l'épée pour venger la mort de Heydrich, assistant du chef de la Gestapo.

Nos cantons québécois ont sauvé bien d'autres noms de l'oubli des peuples. Les autorités provinciales leur ont, en effet, généralement donné des noms de personnages et de choses dont elles ont voulu perpétuer la mémoire.

Il est intéressant de parcourir la liste des noms de nos cantons. A part ceux qui proviennent de mots sauvages, des rivières et des lacs, des monts et des baies qui sont dans ces territoires, tous les noms sont ceux de gens remarquables qui ont été intimement mêlés à notre histoire ou des noms étrangers que les autorités provinciales, pour une raison ou pour une autre, ont tenu à honorer: personnages, corps publics, villes, etc., Lidice, par exemple. On profite de toutes les circonstances pour baptiser ainsi les cantons.

Entre autres, un canton du Lac Saint-Jean s'appelle Honfleur. Pourquoi ce nom d'une petite ville de France appliqué à un canton de colonisation du Haut-Saguenay? Lors d'une réception que lui faisait la ville de Honfleur, en France, le 14 août 1898, M. Adélar Turgeon, alors ministre de la Colonisation et des Mines, s'exprimait de la façon suivante au milieu des applaudissements d'une assistance d'élite:

Tout bon Musulman veut au moins une fois dans sa vie faire le pèlerinage de la Mecque. C'est la suprême ambition de tout Canadien de faire le voyage de France, et, pour moi, qui suis Normand, le voyage eût été incomplet et le but que je poursuivais mal réalisé si je n'avais vu la Normandie, si belle sous ses aspects variés, si riche par ses souvenirs historiques. Pour perpétuer la mémoire de mon passage en Normandie, qui restera l'un des souvenirs agréables de ma carrière, pour créer un nouveau lien d'affection entre ma patrie normande et le pays canadien, je vais par télégramme, daté de votre ville, faire donner au dernier canton créé dans la province de Québec le nom de la ville de Honfleur.

Et ce canton fut effectivement celui qui porte le nom de la petite ville normande. Voilà comment on utilise les circonstances les plus diverses pour baptiser ces petits territoires qui en 1763 remplacèrent nos seigneuries.

Henry DESCHAMPS.

VOL SACRILEGE

La semaine dernière, deux jeunes gens de Rimouski ont pillé le tronc de l'église de St-Yves du Quai.

Arrêtés par la police provinciale, ils ont comparu, lundi, devant le magistrat Antonio Couillard, qui les a condamnés à deux

ans de pénitencier.

FAUTE D'ESPACE

Le manque d'espace nous empêche de publier quelques articles de collaboration, communiqués et nouvelles locales, que nous sommes forcés de remettre au prochain numéro.

LES PETITES CHOSES DE LA PETITE HISTOIRE

L'Amérique en Asie?

En 1575 parut à Paris la "Cosmographie Universelle" d'André Thevet, cosmographe du Roy, illustrée de diverses figures des choses plus remarquables vues par l'auteur et inconnues de nos anciens et modernes, à Paris, chez Guillaume Chaudière, rue S. Jacques, à l'enseigne du Temps et de l'Homme Sauvage...

Thevet avait des idées géographiques en avance sur celles des gens de son temps. Alors, tout le monde croyait que l'Amérique était en Asie et les lettres patentes de François Ier à Jacques Cartier, en date du 17 octobre 1540, s'expriment ainsi: "Et entre autre y eussions envoyé nostre cher et bien aimé Jacques Cartier, lequel auroit découvert grand pays des terres de Canada et Ochelaga, faisant un bout de l'Asie du costé de l'Occident..."

Le "sauvage" Flaubert

Gustave Flaubert, le célèbre auteur de "Madame Bovary", se vantait d'avoir du sang indien dans les veines. Il se plaisait à raconter qu'il avait du sang de Peau Rouge et que l'un de ses ancêtres maternels fut un marin qui prit part à la colonisation du Canada. Probable qu'il n'en savait pas plus long. Aussi, des suppositions faites depuis eussent été de nature à faire plaisir à Flaubert s'il tenait à son aïeule indienne.

Quelles sont ces suppositions? On voit dans les archives du Canada que le "Jonas", navire de la Rochelle qui transporta Poutincourt et Marc Lescarbot en Acadie en 1606, avait pour pilote Olivier Fleuriot, de Saint-Malo. On ne sait pas si ce Fleuriot est resté au Canada et s'il a succubé aux charmes d'une sauvagesse. Or, la mère de Gustave Flaubert était une Fleuriot (Anne-Justine-Caroline). Il pourrait donc descendre de ce pilote...

Peut-être aussi d'un autre Fleuriot qui fut compagnon de Jacques Cartier. Ce Fleuriot, d'après H.-P. Biggar ("Early Trading Companies of New-France"), est probablement venu en Canada avec Jacques Cartier. Et Flaubert descendrait — peut-être — de ce premier Fleuriot, lequel était — peut-être — le père du pilote Olivier Fleuriot. Quant à l'aïeule sauvagesse, il faut s'en tenir aux hypothèses...

Les Spiritains

Dans l'histoire des possessions françaises en Amérique, surtout en ce qui regarde l'évangélisation de l'Acadie — que les Anglais ont appelé Nouvelle-Ecosse sans doute pour faire disparaître le souvenir du "Grand dérangement", — on trouve le mot "Spiriteins" appliqué à certains missionnaires, notamment aux ouvriers de la dernière heure. Il s'agit des prêtres missionnaires formés au Séminaire du Saint-Esprit, à Paris, mais non des membres de la "Société du Saint-Esprit", qui ne sont jamais venus au Canada. Les Spiritains ont accompli en Acadie une tâche héroïque au péril de leur vie. Des figures illustres apparaissent dans leurs rangs, comme les Germain, les Daudin, les Maillard, les Le Loure, etc. Durant une période de vingt ans (1735-55), on mentionne en Acadie quinze prêtres séculiers et, de ce nombre, neuf étaient des élèves du Saint-Esprit.

Le Château Ramezay

Sait-on que la collection de portraits historiques que l'on peut voir au Château Ramezay, à Montréal, est l'une des plus riches de l'Amérique? Ces tableaux, qui sont pour la plupart des dons, possèdent une très grande valeur et certains d'entre eux, comme le portrait du Baron de Longueuil, valent plus de \$5.000. L'origine de cette collection ne date que de 1892.

En 1862, la Société d'Archéologie et de Numismatique de Montréal fut fondée. En 1890, elle entreprenait une première exposition de tableaux et de peintures. Comme cette exposition avait obtenu un grand succès, on en tint une autre l'année suivante et le succès fut aussi grand. On décida alors d'organiser une exposition permanente. Le gouvernement, ayant mis en vente l'emplacement du Château Ramezay, celui-ci fut acheté pour \$10.000 par la ville de Montréal, comme monument historique. Le château fut loué à la Société Numismatique pour une période de vingt-cinq ans à raison d'un dollar par année. A son expiration, le bail fut renouvelé. On installa alors dans l'immeuble l'exposition des tableaux de la Société grâce à la libéralité de M. de Léry McDonald.

Dr SAP.

IL Y A ENCORE PLUS D'OUVRIERS DANS LES INDUSTRIES CIVILES QU'IL Y EN A DANS LES USINES DE GUERRE

OTTAWA.—(BUP)—Les statistiques que vient de publier la Banque de l'Etat indiquent qu'il y a encore au pays deux ouvriers dans les industries civiles pour un ouvrier dans les industries de guerre. De mars 1939 à novembre 1942, le nombre des travailleurs canadiens, y compris les effectifs de l'armée, est passé de 3.883.000 à 5.455.000 de sorte que maintenant près de la moitié de la population du pays est au travail.

Il y a actuellement 915.000 ouvriers des deux sexes dans les industries de guerre. En septembre 1941, les ouvriers des industries civiles atteignaient le nombre record de 2.346.000 contre 2.049.000 en mars 1939. Le mois dernier cependant, ce chiffre tomba à 2.145.000 à la suite des restrictions multiples imposées à la production civile et le gouvernement a l'intention de le réduire encore.

NOTES LOCALES

—De belles et solennelles cérémonies ont eu lieu à la cathédrale, hier, à l'occasion de l'Intronisation du nouveau chanoine titulaire du chapitre diocésain, M. le chanoine Georges Dionne, supérieur du Séminaire, et de la fête mariale, commémorative de l'anniversaire des congrégations de la Sainte-Vierge. Mercredi soir, il y eut concert au Séminaire en l'honneur de M. le chanoine Dionne. Les artistes étaient M. Paul Doyon, pianiste, et M. Pierre Pelletier, baryton, de Montréal.

—M. et Mme Paul Fillion, de Ste-Anne de la Pocatière, étaient en ville, en fin de semaine.

—M. Paul Genest, de Brockville, passe quelques temps dans sa famille.

—M. Lucien Chouinard, de la R.C.A.F., à Yarmouth, N.-E., est en visite chez sa mère Mme Octave Chouinard.

—Mlle Zélie Ouellet est partie pour Kedgwick, N.-B., où elle passera quelque temps chez son frère M. Horace Ouellet.

—Mlle Marthe Thibault, de Québec, est en visite chez ses parents M. et Mme Xavier Thibault, de Nazareth.

—M. et Mme Albert Gendron, et leur jeune fille Mlle Anita Gendron, de Rivière-du-Loup, étaient de passage à Rimouski, récemment.

—M. Gérard Drapeau, de Baie-Comeau, était en ville, en fin de semaine.

—Mlle Jeanne d'Arc Beaulieu est retournée à Lévis après un bref séjour en notre ville.

—Mme Robert McGee, de Trois-Rivières, est en visite chez sa mère Mme J.-Alfred Tremblay.

—Madame J.-B. Gagnon est de retour d'un voyage à Montréal.

—Mlle Fernande Pineault, de Québec, passe quelques jours chez son père M. Orphir Pineault, de Nazareth.

—M. le Dr et Mme Edgar Couillard, de Québec, ont passé la fin de semaine en notre ville.

—Mme J. Vaillancourt et sa belle-fille Mme Pierre-Paul Vaillancourt sont de retour d'une promenade à Princeville.

—Mlle Janine Germain passe la semaine en vacances à Mont-

réal.

—Mme Maurice Ouellet est actuellement à Québec, en visite chez des parents et amis.

—M. et Mme Léon Lemay, de Baie-Comeau, étaient en ville, la semaine dernière.

—M. Jos. Imbeault jr est actuellement sous traitements à Québec.

—M. Henri Fiset, de Waterloo, était de passage à Rimouski, dans le cours de la semaine.

—M. Eugène Couture, maître de poste, est de retour d'un voyage à Montréal et à Trois-Rivières.

—M. Léon Bouchard, marchand et maire de Ste-Anne des Monts, ainsi que M. Richard L'Italien, fils Edmond, aussi de Ste-Anne des Monts, étaient de passage à Rimouski après un voyage à Québec.

—Mlle Alexandra Belzile est actuellement en vacances pour quelques jours à Québec.

—Le sous-lieutenant Alex Miller, qui vient de graduer à Brockville, Ont., était de passage à Rimouski, hier, après avoir passé quelques jours chez ses parents M. et Mme Jos. Miller, de Bersimis.

—M. et Mme L.-Philippe Nadeau ont passé la fin de semaine à Rivière-du-Loup les invités de Mme Alphonse Nadeau.

—Le lieutenant Charles-Henri D'Anjou, qui a fait un séjour d'études en Angleterre, est en visite chez son père M. Chs D'Anjou, N.P.

—Mlle Noëlla Coulombe, con-

CARGO ALLIE COULE PAR UN SOUS-MARIN DANS LE FLEUVE PRES DE METIS-BEACH, LE 8 OCTOBRE

12 marins disparus.—18 rescapés.—Le sous-marin n'a pas été vu.

OTTAWA.—L'hon. Angus-L. Macdonald, ministre de la défense nationale pour les services navals, a annoncé hier, 15 octobre, la perte d'un vaisseau allié dans le fleuve St-Laurent, près de Métis. Le navire a été torpillé et coulé par un sous-marin allemand et douze autres manquent à l'appel. Le sous-marin n'a pas été vu. L'hon. M. Macdonald a dit que cette dernière attaque dans le St-Laurent est une nouvelle preuve de l'expansion des activités de sous-marins ennemis, ce qui ajoute à la tâche déjà lourde de la marine royale du Canada.

Métis est située près de Mont-Joli, environ à mi-chemin entre l'embouchure du St-Laurent et Québec. DOUZE HOMMES MANQUENT A L'APPEL

Métis Beach, P.Q.—(P. C.)—Un cargo se dirigeant vers l'ouest a été coulé à la torpille, dans la soirée de jeudi, 8 octobre, au large de la villégiature de Métis, sur la rive sud du Saint-Laurent. Jamais un sous-marin n'a attaqué si haut dans le fleuve. Le navire a été touché, passé minuit; 12 hommes d'équipage manquent. Les 18 autres ont été recueillis par des bâtiments de la marine de guerre canadienne, qui se sont efforcés de réparer le sous-marin. Le cargo, de 4.000 tonnes, naviguait dans un petit convoi. La nouvelle du coulage a été cachée pendant une semaine pour des raisons de sécurité.

LA QUESTION DES SPIRITEUX

OTTAWA.—(BUP)—Le premier ministre M. King a confirmé notre nouvelle de l'autre jour en annonçant officiellement qu'il parlera à Radio-Canada prochainement pour exposer au peuple canadien les décisions prises au sujet de la question des spiritueux et des restrictions qui devront être apportées à la vente et à la consommation des liqueurs alcooliques.

Le comité d'enquête a présenté son rapport sur le sujet. C'est après consultation avec les gouvernements provinciaux et en collaboration avec eux que le gouvernement fédéral entend apporter remède au grave problème que pose pour le pays la consommation exagérée de l'alcool sous ses diverses formes.

UN NOUVEAU PROCEDE POUR REMPLACER L'ASPHALTE SUR LES ROUTES DU QUEBEC

QUEBEC.—(BUP)—Malgré les restrictions de guerre et les difficultés économiques, la province de Québec pourra terminer, cette année, le programme de construction de routes qu'elle s'était tracé. Cependant, avec la guerre que l'on prévoit longue, la situation ne s'améliorera qu'avec et c'est en vue de parer aux inconvénients de pareil état de choses que les autorités provinciales font poursuivre des expériences pour trouver un matériau remplaçant l'asphalte ou un procédé nouveau de construction de route.

C'est ainsi qu'une route de 18 milles, entre Saint-Esprit et Saint-Donat, vient d'être améliorée à l'aide d'un procédé nouveau à titre d'expérience. Ce procédé consiste à employer du gravier pour 90 pour cent du volume requis et environ 9 pour cent d'argile et 1 pour cent de liqueur de sulphite. Cette liqueur de sulphite provient des pulperies de cette province; elle lie les agrégats d'argile et de gravier.

Si, comme on l'espère, les résultats sont satisfaisants, le ministère de la Voirie, même s'il ne pourrait plus se procurer d'asphalte, sera en mesure de continuer à doter notre province de routes sans poussière, avec surface dure et douce, aussi carrossable que celles de béton bitumineux ou de béton de ciment.

BEAUCOUP DE DIAMANTS MAIS PEU DE VIVRES

VICHY.—(BUP)—Les vivres manquent en France, les industries marchent au ralenti et le gouvernement a été appauvri par l'entretien des troupes allemandes d'occupation mais possède quand même plus d'or et de diamants que jamais auparavant. Les diamants, que personne ne peut manger et qu'on considère comme symbole de la richesse, sont aujourd'hui librement échangés par les spéculateurs du Marché Noir, qui ont depuis longtemps mis de côté leurs stocks de pièces d'or et de dollars que l'on ne peut cacher que difficilement.

Les Allemands recherchent les diamants pour leur industrie et ils sont maintenant d'une grande utilité dans les échanges internationaux. Dans toute l'Europe, la demande en a fait croître la valeur jusqu'à un point inimaginable. Un diamant ordinaire bleu-blanc, coté x 1160 le carat avant la guerre, se vend maintenant \$5.000.

circulation, est allé à Mont-Joli assister à la réunion des officiers de la route de la région.

—M. Albert Théberge est parti pour aller travailler à Montréal.

—M. Paul Thibault, de l'armée canadienne à Débert, N.-E., était en ville, au début de la semaine, en visite chez son oncle M. Xavier Thibault.

—Mlle Léonie Couture passe une quinzaine en vacances à Québec.

—Mlle Margot Bérubé, de Rivière-du-Loup, était en ville, lundi, l'invitée de Mlle Rolande Bérubé.

—M. Emilien Miller, de Débert, N.-E., était en ville, dimanche, après un bref séjour dans sa famille à Bersimis.

—M. et Mme Albert Roy (M.-A. Deschênes), dont le mariage a été célébré à la cathédrale, lundi, sont actuellement en voyage de noces à Québec et Montréal.

—Mme Roland Leblanc, de Notre-Dame du Lac, est en visite chez M. et Mme R.-O. Gilbert.

—Mlle Rachel Gagnon est revenue d'une promenade à Charpeville, Ont., et Fort-William.

—Mlle J.-O. Lachance, Mlles Clothilde et Anita Lachance, de Rimouski, et Mlle Jeanne Roy, de Québec, ont passé la fin de semaine à Ste-Anne des Monts et Cap-Chat.

—Mlle Marie-Claire Duchaine, de Québec, est l'hôte de M. le Dr et Mme P.-P. Gagnon.

—Mlle Janine Germain passe la semaine en vacances à Mont-

réal.

—Mme Maurice Ouellet est actuellement à Québec, en visite chez des parents et amis.

—M. et Mme Léon Lemay, de Baie-Comeau, étaient en ville, la semaine dernière.

—M. Jos. Imbeault jr est actuellement sous traitements à Québec.

—M. Henri Fiset, de Waterloo, était de passage à Rimouski, dans le cours de la semaine.

—M. Eugène Couture, maître de poste, est de retour d'un voyage à Montréal et à Trois-Rivières.

—M. Léon Bouchard, marchand et maire de Ste-Anne des Monts, ainsi que M. Richard L'Italien, fils Edmond, aussi de Ste-Anne des Monts, étaient de passage à Rimouski après un voyage à Québec.

—Mlle Alexandra Belzile est actuellement en vacances pour quelques jours à Québec.

—Le sous-lieutenant Alex Miller, qui vient de graduer à Brockville, Ont., était de passage à Rimouski, hier, après avoir passé quelques jours chez ses parents M. et Mme Jos. Miller, de Bersimis.

—M. et Mme L.-Philippe Nadeau ont passé la fin de semaine à Rivière-du-Loup les invités de Mme Alphonse Nadeau.

—Le lieutenant Charles-Henri D'Anjou, qui a fait un séjour d'études en Angleterre, est en visite chez son père M. Chs D'Anjou, N.P.

—Mlle Noëlla Coulombe, con-

Depuis 3 mois plusieurs navires ont été coulés dans le fleuve. Mais le dernier incident a surpris les habitants de la côte, surtout M. Octave Gendron, le gardien du phare de Métis, qui habite avec sa famille sur une pointe, à une quinzaine de milles de l'endroit où le torpillage est arrivé. Des communiqués antérieurs ont divulgué le coulage de 9 autres vaisseaux dans le Saint-Laurent, l'avarie d'un autre. Mais les autres attaques ont eu lieu en aval, surtout autour du Cap Chat, où le Saint-Laurent est large et où donc les sous-marins ont beaucoup plus de place pour évoluer. Sous-marins signalés en de nombreux endroits

A Métis, près de Mont-Joli, environ à mi-chemin entre Québec et l'embouchure du fleuve, le fleuve est large de 20 milles environ. On a signalé des sous-marins en de nombreux endroits du fleuve, mais les renseignements sont difficiles à confirmer.

(Suite en page 3)

J.-S. ROY DEMANDE AU PREMIER MINISTRE DE REUNIR LES CHAMBRES

Ottawa.—(P. C.)—J.-S. Roy, député indépendant de Gaspé, a déclaré, mardi, à la Presse Canadienne qu'il avait écrit au premier ministre Mackenzie King pour lui demander de convoquer d'urgence le parlement, afin de discuter la situation du transport maritime dans le St-Laurent.

Le député, dont le comté occupe une large partie de la péninsule gaspésienne, était à Ottawa mardi et il déclara qu'il avait envoyé cette lettre au premier ministre, parce que la situation était même plus critique que lors de la tenue de la séance secrète à la Chambre des Communes l'été dernier.

L'HON. P.-E. COTE NOMME JUGE DE LA COUR SUPERIEURE

L'hon. M. Sévigny nommé juge en chef

Parmi les nominations à la magistrature que l'hon. Louis St-Laurent, ministre de la Justice au Canada, a fait connaître mercredi, il y a celle de l'hon. juge Albert Sévigny, de Québec, comme juge en chef de la Province de Québec à la Cour Supérieure, succédant à l'hon. juge en chef Green-shields, récemment décédé, et celle de l'hon. P.-E. Côté, ministre des Terres et Forêts, de la Chasse et de la Pêche, et député du comté de Bonaventure à l'Assemblée législative, comme juge de la Cour Supérieure. M. Côté succède à l'hon. juge Alfred Prévost, récemment nommé à la Cour d'Appel.

L'hon. P.-E. Côté, le nouveau juge de la Cour Supérieure, est né en décembre 1887 à Lévis. Il est le fils de M. Pierre Côté, décédé, et de dame Joséphine Emond. Après ses études au collège de Lévis et au Séminaire de Québec, il fit son Droit à l'Université Laval et fut admis à la pratique de la profession légale en 1913.

Il fut élu pour la première fois à la Législature de Québec en novembre 1921, au cours d'une élection complémentaire dans le comté de Bonaventure. Réélu dans ce comté aux élections de 1927, 1931 et 1935, il fut ministre de la Voirie de mars 1936 à juin de la même année. Défait aux élections de 1936, il fut élu membre de la Chambre des Communes en 1937, au cours d'une élection complémentaire. Aux élections générales dans la province de Québec, en 1939, il démissionna de la Chambre des Communes, fut élu député de Bonaventure à la Législature provinciale et entra dans le cabinet de l'honorable Ad. Godbout.

férencière, donne actuellement à l'hôtel de ville des cours d'art culinaire sous les auspices du Gouvernement provincial.

—M. Charles-B. Bélanger a passé la fin de semaine à Rivière-du-Loup.

—Le capitaine-abbé Léopold Larocque, du camp 55, est allé à Rivière-du-Loup, aujourd'hui, pour chanter le service du sergent-major René Lavoie, autrefois instructeur au camp de Rimouski, décédé accidentellement à Shelburne, N.E., dimanche dernier.

—On annonce qu'une revue récréative sera donnée dimanche soir, au centre 55, par une troupe de comédiens, danseuses, etc., sous les auspices du club Rotary.

# LA POLITIQUE FEDERALE

par PIERRE MAYROL  
(British United Press)

De l'aveu même des hauts fonctionnaires du gouvernement, « c'est presque une obscuration » qui s'étendra sur les industries non essentielles du Canada lorsque s'appliquera le nouveau décret qui prépare actuellement les autorités fédérales.

Le directeur du service national sélectif, M. Elliott-M. Little; le président de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre, M. Donald Gordon; le ministre du Travail, l'honorable Humphrey Mitchell et le ministre des Finances, l'hon. J.L. Ilsley, sont les parrains de cette mesure et ce sont eux particulièrement qui ont élaboré les règlements nécessaires à son application efficace.

Le gouvernement a vraiment l'intention d'être impitoyable au sujet des industries non essentielles et de prendre toutes les mesures nécessaires pour leur enlever leurs employés au profit des industries de guerre. Il se rend compte qu'il ne peut plus obtenir d'autre main-d'œuvre pour les industries essentielles qu'en réduisant considérablement ou même en supprimant certaines industries qui n'ont aucun rapport avec la guerre. Cette mesure sera l'une des plus importantes prises par le gouvernement pour promouvoir un effort de guerre total.

Il est probable que, si certaines industries de luxe seront privées de toute leur main-d'œuvre, les autres ne pourront garder qu'un petit nombre d'ouvriers pour transformer l'usine en fabrique d'armes ou d'autre matériel de guerre. On prévoit également une grande diminution des services de distribution et de livraison.

Tout est prêt à Ottawa pour mettre en force la nouvelle ordonnance. Certains services du ministère des services nationaux de guerre passeront probablement au service national sélectif qui fait partie du ministère d'utavail. Il s'écoulera encore quelque temps cependant avant que tout soit complètement établi, mais des bureaux du conseil sélectif national seront établis bientôt dans tous les principaux centres afin de faciliter la direction du potentiel humain.

Actuellement, on termine le classement des industries par ordre d'importance afin d'accorder d'abord la main-d'œuvre aux plus importantes. Les autorités seront de plus en plus sévères au sujet de la mise en force du décret de la conscription des travailleurs. Actuellement près d'un million de travailleurs des deux sexes sont à l'emploi des industries de guerre et 100.000 autres pourraient facilement s'y embaucher. Dans certaines industries de guerre, on manque de main-d'œuvre masculine et 40 pour cent du travail y est fait par des femmes, au dire de M. Little.

L'enregistrement des femmes de 20 à 24 ans a révélé que près de 250.000 femmes n'ont pas d'emploi assurable. Sur ce nombre, 50.000 environ sont prêtes à travailler à la production de guerre. On peut prévoir que le gouvernement facilitera à ces ouvrières l'entrée aux usines de guerre; reste à savoir cependant si toutes ont les capacités voulues pour faire le travail qu'on veut leur confier. Il est clair cependant que l'apport de ces ouvrières volontaires ne sera pas suffisant pour pallier à la crise de la main-d'œuvre dans les usines de guerre. Il semble cependant que le gouvernement ne voudra pas conscrire les femmes qui ne travaillent pas hors du foyer actuellement sans avoir fait tous les efforts pour faire entrer dans les usines de guerre les femmes et les hommes qui travaillent hors du foyer dans des industries jugées non essentielles.

Plus que jamais, en dépit de la guerre et des graves transformations qui sont à s'opérer dans la structure économique et sociale du pays, on parle de politique et souvent de très petite politique. Le récent remaniement du cabinet n'a guère surpris et il a été assez bien accueilli en général. Cependant, dans les milieux partisans, on a bien critiqué un peu la nomination du général Laflèche parce qu'il n'était pas homme de parti.

En appelant dans le cabinet trois nouveaux ministres canadiens-français, M. King espère diviser le bloc solide que le plébiscite a contribué à former contre lui. Réussira-t-il? Tout dépendra des événements et particulièrement de l'application de la conscription pour service outre-mer. Il est certain que, malgré tout ce qu'il pourrait faire, les Canadiens-français ne pardonneraient jamais à M. King cette mesure de conscription et pour des raisons où la petite politique n'a rien à voir.

Pour l'instant constatons que M. King s'est bien tiré d'affaires dans le choix toujours délicat de nouveaux ministres et signalons que d'autres changements ministériels seront opérés dans un avenir assez rapproché.

## AU CONSEIL MUNICIPAL

Lundi, le 5 octobre 1942, à une séance générale du Conseil municipal de la ville de Rimouski tenue à l'hôtel de ville, à 8 h. p.m., sont présents: M. Martin-J. Lepage, maire suppléant, et MM. les conseillers Gédéon Roy, Albert Michaud, Léo Lévesque, Elzéar Côté et Louis-Jacques Lepage, formant quorum sous la présidence du maire suppléant en l'absence du maire.

La séance est ouverte par la récitation de la prière. Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Proposé et résolu que les comptes suivants soient approuvés et payés:

- Liste de paye No 49. 135.22; No 50. 275.31; No 51. 97.50; No 52. 169.45; No 53. 247.72; No 54. 37.53; Lisée Moreault. 2.70; Départ. des Affaires Mun. 10.00; H.-G. Lepage. Ent. 1.945.58; Ouellet Tire Service. 2.15; Com. Scolaire de la ville. 52.20; Ihs Robinson Co. Ltd. 147.67; J.-Y. Dionis. 6.40; Comm. des Acc. du Travail. 16.90; Raoul Coulet. 272.80; Corp. de Téléphone. 69.45; Albert Michaud. 206.27; Louis-Jacques Lepage. 90.00; Fret. 4.42; Imprimerie Gilbert. Ltee. 0.77; Imprimerie Générale. Ltee. 1.00 et 40.74; Bureau du Revenu. 4.80 et 0.50; Emilio Marois. 15.50; Ls. Pelletier. 49.00; Léo McLaren. I.C.C. 15.00; Crane Limitée. 52.98; A.-P. St-Laurent. Ent. 1.02; Rimouski-Transport. 7.67; La Cie Santerre Ltee. 2.80; Martin & D'Anjou. 25.00; La Cie de Pouvoir. 235.88. 21.32; 1.25 et 18.25; Fret. 0.94.

Proposé et résolu qu'un permis de bâtir soit accordé à M. l'abbé Antoine Gagnon, ptre, directeur de l'École d'Arts et Métiers, et à MM. Albert Labbé et Léopold Langlois, conformément aux règlements de l'inspecteur et aux règlements de cette ville.

Vu les mutations de propriétés suivantes: un terrain faisant partie du numéro 521, de M. Octave Michaud à M. Ferdinand Caron; un terrain faisant partie du numéro 379, de la Société d'Agriculture à la Société Coopérative Avicole; numéro 8p, de M. Régis Lavoie à M. Elude Pelletier; numéro 177p, de M. Thomas Pelletier à Mlle Yvonne Jallart; numéro 521 p de M. Adélard Goulet à Mme M. Blanche Bouillon; numéro 525p de Mme Michel Bélanger à M. Henri Gagné; numéro 333p de M. E.-A. LeBouthillier à Mme Adèle Rioux; numéro 333p de Mme E.-A. LeBouthillier à M. Georges Ouellet; numéro 8p de M. Zénon Ouellet à M. Irené Ouellet; numéro 8p de la Ville de Rimouski à M. Théophile Ouellet; numéro 8p de M. Zénon Ouellet à M. Adélard Goulet; numéro 197p, 198 et 199 de M. Octave Michaud à M. Albert Michaud; un terrain faisant partie du numéro 521, de M. Octave Michaud à M. Maurice St-Pierre; un terrain faisant partie du numéro 521 de M. Octave Michaud à M. Adélard Goulet; numéro 400p et 201 de Mme Ernest Martia à M. Roland Martin; numéro 27p et 21 de Mme Arthur Yockell à M. Jos. M. Côté, à cadastre officiel de cette ville, le secrétaire-trésorier est chargé de noter ces mutations dans les rôles d'évaluation et de perception de la municipalité.

Le Conseil reçoit les communications suivantes:

Deux rapports de l'analyse des échantillons d'eau prélevés à Rimouski le 25 août 1942 et le 14 septembre 1942, démontrant que cette eau est de bonne qualité. — Un rapport du Comité général, en date du 16 septembre 1942, lequel rapport est accepté et ratifié.

Une lettre de M. Jules-A. Brillant avec plans d'ensemble des constructions existantes et celles projetées de l'École d'Arts et Métiers et la construction d'un trottoir en béton sur la rue St-Louis, de l'ave. de l'Évêché jusqu'à l'école. — Une lettre de M. Emilio St-Pierre commandant l'installation d'une lampe de rue sur une nouvelle rue à Nazareth. — Une lettre de M. F.-X. Legaré demandant l'exemption de la taxe sur le loyer en faveur des Syndicats Catholiques de Rimouski.

Proposé et résolu que les demandes ci-dessus soient référées au Comité général pour étude et considération.

Proposé par M. le conseiller Côté et résolu que, sur paiement par M. Arthur Lorrain de la somme de deux mille deux cent soixante et un dollars et trente-huit centimes (\$2.261.38), solde qui reste dû, en capital et intérêt, à la Ville de Rimouski, aux termes et au vertu d'un acte de vente d'une propriété à M. Arthur Lorrain passé devant Me Gleason Belzile, notaire, le 25 décembre 1933, et enregistré à Rimouski le 27 décembre 1939 sous le numéro 69061, le secrétaire-trésorier Georges D'Auteuil est autorisé à signer un acte de quittance finale du montant total, en capital et intérêt, cette quittance devant comporter mainlevée et ordre de radiation totale de l'hypothèque résultant du sus-dit acte de vente enregistré sous le numéro 69061, sur l'immeuble désigné comme étant partie des lots numéros 396 et 4408 au cadastre officiel de Rimouski, avec les bâtisses dessus construites et dépendances. Et la séance est levée.

## A LA COMMISSION SCOLAIRE

A une session des Commissaires d'écoles pour la municipalité scolaire de la ville de Rimouski, tenue à l'hôtel de ville, mardi le six octobre mil neuf cent quarante-deux, à deux heures et demie de l'après-midi, sont présents: M. l'abbé Chs-Eug. Parent, ptre, curé, président, et MM. Jules-A. Brillant, Léo Lévesque, Alphonse Chassé et Pierre Dubé, tous Commissaires d'écoles. Le secrétaire-trésorier est aussi présent.

La prière ouvre la séance et les minutes de la dernière session sont lues et approuvées.

Comptes approuvés: La Cie Santerre, Ltee, 94.03; Bureau des Examineurs des Elect., 14.50; Imprimerie Générale, 4.95; Le Corp. de Téléphone, 9.79; Henri A. Martin, 42.00; Albert Michaud 12.36; P.-Léo Rathé, 446.15; La Cie de Pouvoir, 1.28; Fret, 1.17; Jos. Lavoie, I. David, 20.00; Léo-X. Du chesne, 2.75.

Les Commissaires d'écoles prennent connaissance du rapport du vérificateur des livres à cette municipalité et du rapport annuel pour être adressé à M. l'inspecteur des écoles.

Proposé par M. Brillant et résolu que le rapport du vérificateur pour l'année 1941-42 soit accepté et déposé dans les archives de la Commission scolaire.

Les Commissaires prennent connaissance de l'avis public donné par le secrétaire-trésorier le quatre septembre 1942, pour le dépôt du rôle de perception des cotisations scolaires, fixant l'homologation dudit rôle à la session de ce jour, 6 octobre 1942.

Après examen du rôle de perception et en l'absence de toute

plainte, il est proposé par M. Brillant et unanimement résolu que le rôle de perception de cette municipalité pour l'année 1942-43, ordonné le 25 août 1942, soit homologué sans amendements. Et la prière clôt la séance.

## CONTRATS ENTRE PRISE BROTHERS ET LES SYNDICATS

Deux contrats collectifs de travail ont été signés par la compagnie Price Brothers et les Syndicats Nationaux. L'un est entre la Cie Price et le Syndicat catholique de l'industrie du bois de Rimouski et l'autre entre la Cie Price et le Syndicat catholique de l'industrie du bois de Priceville. Par ces contrats, les questions de salaire, de travail, de préférence syndicale, et autres, ont été réglées de façon à rencontrer les exigences des deux parties contractantes.

Les négociations se poursuivent sous la présidence de M. Li-guori Pepin, de l'Office de conciliation du ministère fédéral du travail. On tomba d'accord sur tous les points en discussion et les délibérations furent très amicales.

## MORT DE Mme PHILÉAS CÔTÉ

Madame Philéas Côté (Laurette Voyer) veuve de M. Philéas Côté, marchand de St-Octave de Mévis, est décédée jeudi dernier à l'hôpital du Saint-Sacrement de Québec. Ses funérailles ont eu lieu à St-Octave lundi. Elle était la mère de M. Philéas Côté, directeur du service français de l'Office national du film à Ottawa et la fille d'Antoine Voyer et de

Laura Sylvain. Mme Côté était descendante de la famille Voyer, qui arriva au Canada au temps de l'intendant Talon, et de la famille Sylvain, qui a joué un rôle important dans la politique, les lettres et le service civil de notre pays.

Par son mari, elle appartenait à une famille établie au pays depuis 1618. Elle était née à Bic le 12 septembre 1874.

Elle laisse deux fils et deux filles.

les: M. Wilfrid Côté, employé au trésor provincial, et M. Philéas Côté, d'Ottawa; Mme Philippe Drapeau (Rachel) et Mlle Louise Côté; plusieurs petits-enfants dont Marien, Michel, Yvan, Jacques et Ginette Côté et Jean Drapeau; ses frères: MM. Eudore Voyer, à Amonton; Alcide et Hector, de Winnipeg; Antonio, de Québec, et Maria, de Montréal.

Nous prions la famille en deuil d'agréer nos sincères condoléances.

**LE GENIÈRE**  
A  
**DOUBLE ACTION**  
le Gin  
de **KUYPER**

La véritable saveur de Hollande fait de Kuyper le Gin-Genièvre qui se vend le plus dans la province de Québec et dans le monde entier.

10 ONCES,	\$1.15
26 ONCES,	\$2.70
40 ONCES,	\$3.90

Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance stricte de J. de Kuyper à Son, Dordrecht, Hollande, 2435711  
MAISON FONDÉE EN L'AN 1695

## LUNDI, LANCEMENT DE L'EMPRUNT DE LA VICTOIRE: \$750,000,000



### Plus d'hésitation possible: l'heure est aux actes!

AU MOMENT où le Canada lance son 3e Emprunt de la Victoire, le sort des peuples libres, notre sort à nous, se joue sur les théâtres de la guerre. L'humanité n'a jamais vu de lutte plus gigantesque ou plus meurtrière. Le simple instinct de conservation nous crie de nous défendre, de défendre nos biens, nos libertés, notre vie même.

Nous ne pouvons pas tous prendre les armes; mais nous pouvons tous mobiliser notre argent, nous pouvons tous prêter au Pays, nous pouvons tous aider les Nations-Unies à lancer leur grande offensive.

Eh bien, qu'en dites-vous? Faire un placement dans la victoire, est-ce vraiment un sacrifice? Acheter une hypothèque sur les richesses de la nation, est-ce vraiment payer trop cher le droit à la vie? Songez que d'autres, et par milliers, ont tout offert... et tout perdu. Ne prêtez-vous pas votre épargne?

Lundi, le Canada vous offre ses Obligations de la Victoire. Achetez-en à la limite de vos moyens. Prêtez le superflu, et davantage, pour sauver l'essentiel.

Les Obligations de la Victoire, tout comme vos billets de banque, sont garanties par les richesses et le crédit du Canada. Or, rien n'égale la signature du Pays au bas d'une reconnaissance de dette. Les Obligations de la Victoire, rapportent de bons intérêts, servent de gage à vos emprunts et, en cas de besoin, elles se négocient le plus facilement du monde.



**PORTEZ VOTRE INSIGNE DU COMMANDO**  
Ce symbole atteste que vous avez acheté des Obligations de la Victoire.

**MODE D'ACHAT**  
Confiez votre commande au représentant qui passera chez vous, ou bien à n'importe quelle banque ou société de fiducie, ou encore expédiez-la au Comité de l'Emprunt de la Victoire de votre localité. Vous pouvez aussi acheter des obligations par l'entremise de votre patron selon le Plan d'Épargne sur le Salaire. Les Obligations de la Victoire sont émises en coupures de \$50, \$100, \$500, \$1000 et plus. Ceux à qui vous remettrez votre commande, que ce soit un vendeur, une banque, une société de fiducie ou votre Comité de l'Emprunt de la Victoire, se feront un plaisir de vous aider, et, au besoin, de remplir votre formule.

**PLUS RIEN N'IMPORTE, SAUF LA VICTOIRE...**  
**Achetez des OBLIGATIONS DE LA VICTOIRE**  
NOUVELLE ÉMISSION  
LE COMITÉ NATIONAL DES FINANCES DE GUERRE

**LA PLUS HAUTE QUALITÉ ET LA PLUS FINE SAVEUR SONT TOUJOURS RÉUNIES**  
*dans ce paquet*

**OGILVIE Cereals**

Si c'est Ogilvie — c'est bon!  
FARINE D'AVOINE Ogilvie  
BLENDIES Ogilvie  
WHEAT-HEARTS Ogilvie  
GERME DE BLÉ 'TONIK'

**OGILVIE FLOUR MILLS COMPANY LIMITED**

## Informations au public sur l'obscurcissement intérieure et extérieure des édifices et maisons

(Causerie du président local du C.P.C., M. Bruno Grandmont, au poste CJBK, le 10 octobre 1942)

Comme vous l'avez appris par les journaux et par la radio, une ordonnance d'obscurcissement a été édictée, avec le consentement du Ministère de la Défense Nationale, en date du 24 septembre, 1942, qui se lit comme suit :

### IL A ETE ORDONNE LE 24 SEPTEMBRE, 1942

Que, jusqu'à nouvel ordre, les règlements suivants visant l'éclairage seront en vigueur dans toute cette région de la province de Québec décrite comme étant cette bande de territoire s'étendant jusqu'à une distance de cinq milles à l'intérieur des terres, à partir de la rive du fleuve St-Laurent et du Golfe St-Laurent, du village de l'Île Verte, dans le comté de Témiscouata, au village de Douglastown, dans le comté de Gaspé, inclusivement :

1.— Ces règlements seront en vigueur en tout temps, du coucher au lever du soleil.

2.— Les enseignes lumineuses ou ornementales de toute nature visibles à l'extérieur et l'éclairage par flots de lumière illuminant les édifices et les enseignes, y compris, mais non limité à toutes les enseignes extérieures, les panneaux-réclame, l'éclairage diffusé, les marquises de théâtres et de cinémas et les enseignes intérieures ainsi que toutes les lumières ornementales intérieures situées à proximité de toute fenêtre non obscurcie, devront être éteints.

3.— Aucune lumière d'une nature quelconque, soit intérieure soit extérieure, y compris les lampes de rues, ne devra être allumée si elle est visible d'un point quelconque du fleuve ou du golfe St-Laurent.

4.— Aucun véhicule ne devra circuler ou stationner de telle façon que ses phares soient dirigés vers le fleuve ou le golfe St-Laurent, à moins qu'ils ne soient obscurcis de telle manière qu'on ne puisse les apercevoir d'un point quelconque du fleuve ou du golfe.

5.— En ce qui concerne les chemins de fer, l'éclairage des wagons de voyageurs devra être obscurci de telle manière qu'il ne puisse être visible d'un point quelconque du fleuve ou du golfe St-Laurent.

6.— Ces règlements ne s'appliqueront pas à tout éclairage autorisé avant pour but de faciliter la navigation aérienne ou maritime ou à tout signal lumineux au-

torisé de chemin de fer.

Dès l'édition de la présente ordonnance, le public a constaté certaines anomalies apparentes concernant l'obscurcissement et des représentations ont été faites aux autorités en conséquence. D'après la correspondance échangée et les informations que nous avons, ces représentations ont été prises en sérieuse considération et les questions soulevées sont présentement à l'étude, et nous avons tout lieu de croire que nous obtiendrons des résultats satisfaisants.

Ceci, dit en passant, ne nous justifie pas de désobéir à l'ordonnance qui constitue une mesure de guerre prévue par les règlements concernant la défense du Canada. Nous comptons sur la bonne volonté de tous et de chacun pour l'observance des présents règlements.

Nous devons faire confiance à nos gouvernants qui sont chargés et ont le devoir de nous protéger; par conséquent, nous devons leur donner toute la coopération qu'ils attendent de nous. En ce faisant, nous obéirons aux lois tout en contribuant à notre propre sécurité.

Néanmoins, je dois vous dire en passant que, d'après les observations qui ont été faites jusqu'à date, la population a fait tout son possible pour se conformer aux présents règlements et mérite des félicitations. Nous ne doutons pas qu'après avoir entendu les présentes explications à une population se fera un devoir de coopérer avec les autorités afin d'obtenir les résultats attendus.

Afin de faciliter au public l'observance des règlements ci-dessus édictés, prenant avantage de la courtoisie coutumière du poste CJBK, les autorités ainsi que le Comité de Protection Civile ont pensé de vous donner de plus amples informations afin qu'il n'y ait pas d'ambiguïté ou de mésinterprétation.

D'abord, pour ce qui concerne les règlements Nos 1, 2 et 3 sur l'obscurcissement intérieur et extérieur des bâtiments :

1.— Aucune lumière extérieure, de quelque nature qu'elle soit, ne devra être permise; il en est de même des lumières dans les montres ou vitrines.

2.— Toutes les fenêtres ou ouvertures situées de manière à être aperçues du fleuve devront être obscurcies totalement.

A cette fin, on peut utiliser et recommander pour efficacité que des toiles ou papiers de couleurs sombres, qui ne laissent pas tra-

verser la lumière, ou encore toute matière opaque qu'on peut trouver dans chaque foyer, soient employés, sans faire de dépenses spéciales trop élevées. Ces papiers, toiles ou tissus devront être ajustés aux cadres des ouvertures afin que la lumière ne puisse être vue par les côtés ou par les parties supérieure ou inférieure.

En rapport avec les ouvertures situées du côté sud, on pourra garder les lumières allumées, si elles sont situées assez loin dans la pièce ou si ces lumières sont tamisées par une toile afin de ne pas projeter au dehors un faisceau de lumière ou une lueur trop brillante qui indique la situation d'une rue ou qui se reflète sur les constructions d'en face.

Pour ce qui concerne le règlement No 4, qui a trait aux véhicules-moteurs, le public qui n'est pas forcé, par nécessité absolue, d'utiliser les automobiles devra en faire le sacrifice, car les restrictions qu'on impose rendent bien difficile leur utilisation.

Néanmoins, lorsqu'il sera absolument nécessaire de se servir d'automobiles le soir, les phares devant être partiellement obscurcis de manière que la lumière ne soit pas vue à une distance de plus de trente pieds; pour ce faire, les phares devront être pourvus d'abat-jour après qu'ils auront été partiellement éteints en noir; la partie non éteinte devra être complètement couverte par l'abat-jour, ou bien le phare sera complètement peinturé en noir avec une ouverture, dans le bas, de 3 pouces de largeur par un quart de pouce de hauteur. Les phares pourront être aussi totalement peints avec de la peinture bleue appliquée en plusieurs couches minces. Une toile épaisse de couleur bleue pourra aussi être adaptée sur les deux phares et retenue au moyen d'une courroie, corde ou élastique.

Il est entendu que les suggestions ci-dessus ne s'appliquent qu'aux deux phares principaux situés à l'avant du véhicule-moteur; tous les autres phares devront être complètement éteints.

En terminant, je dois vous dire que Messieurs les maires, les présidents exécutifs et tous les membres des différents comités de Protection Civile sont à votre entière disposition pour vous aider et vous donner les conseils appropriés afin de vous faciliter l'application des présents règlements.

Citoyens de Rimouski, de Matane et de toute la région du Bas St-Laurent, faites votre devoir et aidez-nous à faire le nôtre.

## CARGO ALLIE COULE PAR UN SOUS-MARIN PRES DE METIS...

(Suite de la 1ère page)

M. Gendron a vu un sous-marin dès juillet dernier.

M. Gendron est d'âge mûr et père de 13 enfants. Il déclare que le 10 juillet dernier il a vu un sous-marin dans la baie qui sépare la pointe du phare de la grève. C'était le soir. Le sous-marin a disparu au bout d'une heure.

Incident mentionné dans un communiqué allemand.

Un bal avait lieu ce soir-là à l'hôtel. On croit donc que l'incident que rappelle M. Gendron peut être celui qu'a mentionné un communiqué allemand, d'après lequel un commandant de sous-marin et son équipage avaient écouté de la musique de danse exécutée sur les rives du Saint-Laurent.

M. Gendron a rapporté l'incident aux autorités locales et dit que plusieurs officiers sont venus l'interroger à ce sujet. Il a de plus adressé une lettre au ministre de la défense, l'hon. M. Ralston, pour le renseigner et il a reçu une réponse lui annonçant que la lettre avait été remise au ministre de la marine, l'hon. M. Macdonald.

## DECES DE M. ARTHUR MCKINNON

Contremaître de Price Brothers. Pendant plus de 40 ans.

M. Arthur McKinnon est décédé subitement vendredi dernier, dans un des chantiers de la Cie Price Brothers, à Rimouski. Le défunt, qui était âgé de 74 ans, était à l'emploi de Price Brothers depuis plus de 40 ans.

Il laisse pour le pleurer, outre son épouse Mme McKinnon (Victoria Lévesque), deux fils et deux filles: M. Anatole McKinnon, de Rimouski, M. Alphonse McKinnon, de Québec; Mme Léon Couillard (Laura), de Rimouski, et Mlle Jeanne McKinnon, de Québec. Lui survivent également trois frères et une sœur: MM. Pierre et Joseph McKinnon, de Rimouski, François McKinnon, de Matane, et Mme Aldéric Coulombe (Mary McKinnon); ses petits-enfants André, Jean-Marie, Roger et Marc-Aurèle Couillard, Madeleine, Thérèse et Murielle Couillard, de Rimouski, Jean-Paul, Claude, Donald, Conrad, Guy, Janine, Ginette et Micheline McKinnon, de Rimouski; ses neveux et nièces, MM. Aurèle et Gérard McKinnon, Mlle Noëlla et Aline McKinnon, de Rimouski, Mme Georges Bouchard (Laura), de Rimouski, Mme Fournier (Lucie), de Chapleau, Ont., M. Albert McKinnon, et Mme Antoine Lamarre, de Sayabec.

Nous prions Mme McKinnon et les autres membres de la famille en deuil d'agréer l'expression de nos sincères condoléances.

NAVIRE TORPILLE DANS LE GOLFE, AU LARGE DU CAP MADELEINE

A bord d'un navire canadien, 14.—(BUP)—Un cargo de tonnage moyen, le « Frederika Lense », a été torpillé au large du Cap Madeleine, à l'entrée du St-Laurent. L'attaque s'est produite en plein jour, alors que le navire faisait partie d'un convoi descendant.

Quatre membres de l'équipage ont été tués et trente-sept ont été recueillis par une corvette d'escorte pour être laissés dans un port de l'est.

Du haut du pont d'un navire d'escorte, j'ai été témoin du torpillage. Le cargo atteint par le projectile a ensuite été toué sur le rivage et échoué au large de Grande Vallée. Il est fortement endommagé. On rapporte qu'il a été pratiquement coupé en deux.

La mer était calme et le soleil rayonnait. Soudain, le cargo qui nous précédait fut enveloppé d'un nuage de vapeur et de fumée. Comme il commençait à prendre de la bande, on vit les chaloupes de sauvetage descendre à la mer, pendant qu'un Fairmile lançait des charges de profondeur. Nous nous approchâmes à 100 verges du bateau et nous vîmes qu'il avait été frappé en plein milieu.

Le reste du convoi se dispersa dans toutes les directions. Un peu plus tard, le navire d'escorte, en tête du convoi, rassembla les navires et l'on se remit en route.

Pendant tout ce temps, nous n'avons pas vu la moindre trace de sous-marin. Le Fairmile a rapporté que son détecteur de sous-marin avait repéré quelque chose, mais pas le nôtre. Peu de temps avant l'attaque, notre bateau avait poussé une pointe à droite, puis à gauche du convoi, avant de venir reprendre sa place à l'arrière.

« Les sous-marins ne s'exposent pas ». Il explique que le sous-marin attend sa proie, puis, le coup tire, reste en plongée, les moteurs arrêtés, afin qu'aucun bruit ne déceale sa présence aux appareils de détection.

Le bas Saint-Laurent couvre une grande superficie. La lutte aux sous-marins y est assurée par la marine et l'aviation canadienne. La marine et l'aviation ont des reconnaissances incessantes; la première escorte aussi les convois.

Patrouilles d'avions « Mais l'avion ne peut voir le sous-marin que lorsque ce dernier navigue en surface. Le sous-marin, muni d'appareils de détection, peut entendre l'avion longtemps avant d'être vu et plonger », fait remarquer un officier d'aviation du Saint-Laurent. Les patrouilles aériennes ont pour effet principal de forcer les sous-marins à rester en plongée. En effet, il suffit d'une bombe mise au but par un avion pour couler le sous-marin.

Déclarations des survivants Un port de l'est du Canada.—(C. P.)—Les survivants du dernier navire coulé par un sous-mar-

## MORT DE Mlle THERESE MARTIN

Le 8 octobre, est décédée à l'Hôpital St-Joseph de Rimouski Mlle Thérèse Martin, fille de M. et Mme Léon Martin. Elle n'était âgée que de 18 ans et 3 mois.

Ses funérailles ont eu lieu à la cathédrale, lundi, le 12, au milieu d'une assistance considérable.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Patrice Gallant, qui chanta le service. Il était accompagné de MM. les abbés Maurice Chouinard et Léonard Label, coadjuteur et sous-coadjuteur.

Le corps était porté par MM. Antonio Poirier, Clovis Beaulieu, Adrien Martin et Josué Beaulieu, cousins de la défunte. Portaient les coins du drap Mlle Orize Rioux, Cécile St-Pierre, Thérèse Vézina et Cécile Rioux.

Elle laisse pour le pleurer, outre ses parents M. et Mme Léon Martin, cinq frères et deux sœurs: MM. Wilfrid, Jean-Marie, Benoit, Zéphirin et Charles-Edouard Martin; Mlle Marie-Elise et Béatrice Martin.

L'inhumation a eu lieu au cimetière paroissial. M. Arsène Michaud dirigeait les funérailles.

Nos sincères condoléances à la famille en deuil.

JEUNE HOMME DEMANDE Pour bureau de comptabilité. S'adresser par écrit au Bureau du Service Sélectif, avenue de la Cathédrale, Rimouski.

AGENTS DEMANDES Augmentez vos revenus en vendant dans vos temps libres les Produits JITO. Profits intéressants assurés par la vente de deux cents nécessités domestiques, comprenant: Thé, Café, Articles de Toilette, épices, etc. Pas de risque avec proposition. Trente jours d'essai. Informez-vous: Produits Jito, 1435 Montcalm, Montréal.

RETRAITE FERMEE pour les chefs de l'U.C.C. du diocèse de Rimouski

Un groupe de 54 chefs de l'U.C.C. du diocèse a terminé mardi, une retraite fermée, à la Maison de Mont-Joli. Ces messieurs venaient de diverses paroisses du diocèse. M. l'abbé Jean-Baptiste Caron, aumônier de Rimouski-Est, et M. l'abbé Alphonse Belzile, ex-aumônier, aujourd'hui principal de l'Ecole normale de Mont-Joli, ont suivi avec les chefs les exercices de la retraite. Les instructions furent données par le révérend Père Gobeil, o.m.i.

Pour répondre aux nombreuses demandes qui nous sont venues de tout côté, une deuxième retraite a été fixée au 7 novembre. Elle commencera à 4 heures de l'après-midi pour se terminer le 10 avant-midi.

Ceux qui désirent s'inscrire sur la liste des retraitants voudront bien se adresser à leur curé ou encore à leur président de cercle local qui avisera sans tarder M. l'abbé Jean-Baptiste Caron, de l'Ecole d'Agriculture de Rimouski. Comme il se peut que la grande quantité nous oblige à former deux autres groupes, nous vous demandons de bien vouloir nous aviser avant le 24 octobre si possible.

Jean-Baptiste CARON, ptr.

## LE PROGRES DU GOLFE

RIMOUSKI, P. Q.

Georges Masson, gérant.

Publié tous les vendredis. Prix de l'abonnement \$1.00 par année, \$1.50 à l'étranger.

Tarif des petites annonces: une fois .50 pour vingt mots quatre fois \$1.50

Bureau: au Magasin St-Georges, 174 rue St-Germain.

Les abonnements et les petites annonces sont reçus aussi au Magasin St-Georges, 174 rue St-Germain.

PETITES ANNONCES

RETRAITE FERMEE

Le Rév. Père Francis Goyer, S.S.S., prêchera une retraite à la maison des retraités fermés, pour les dames de Rimouski du 14 au 17 novembre. Avis aux dames intéressées de s'inscrire.

A VENDRE Manufacture de portes et chassais à Amqui, établie depuis 20 ans. Chef-lieu du comté, au centre d'une douzaine de paroisses, comprenant la machinerie pour la fabrication des portes, châssis et meubles. A vendre pour règlement de succession. S'adresser à J.-ERNEST VIEN, rue Rouleau, Rimouski.

JEUNE HOMME DEMANDE Pour bureau de comptabilité. S'adresser par écrit au Bureau du Service Sélectif, avenue de la Cathédrale, Rimouski.

AGENTS DEMANDES Augmentez vos revenus en vendant dans vos temps libres les Produits JITO. Profits intéressants assurés par la vente de deux cents nécessités domestiques, comprenant: Thé, Café, Articles de Toilette, épices, etc. Pas de risque avec proposition. Trente jours d'essai. Informez-vous: Produits Jito, 1435 Montcalm, Montréal.

RETRAITE FERMEE

Le Rév. Père Francis Goyer, S.S.S., prêchera une retraite à la maison des retraités fermés, pour les dames de Rimouski du 14 au 17 novembre. Avis aux dames intéressées de s'inscrire.

A VENDRE Manufacture de portes et chassais à Amqui, établie depuis 20 ans. Chef-lieu du comté, au centre d'une douzaine de paroisses, comprenant la machinerie pour la fabrication des portes, châssis et meubles. A vendre pour règlement de succession. S'adresser à J.-ERNEST VIEN, rue Rouleau, Rimouski.

JEUNE HOMME DEMANDE Pour bureau de comptabilité. S'adresser par écrit au Bureau du Service Sélectif, avenue de la Cathédrale, Rimouski.

AGENTS DEMANDES Augmentez vos revenus en vendant dans vos temps libres les Produits JITO. Profits intéressants assurés par la vente de deux cents nécessités domestiques, comprenant: Thé, Café, Articles de Toilette, épices, etc. Pas de risque avec proposition. Trente jours d'essai. Informez-vous: Produits Jito, 1435 Montcalm, Montréal.

## NOUVELLE TRAGEDIE AU JARDIN ZOOLOGIQUE DE CHARLESBOURG

JEAN-PAUL BEDARD, AGE DE 29 ANS, A ETE DEVORE VIF PAR LES TROIS OURS POLAIRES DONT IL AVAIT LA GARDE DEPUIS DES ANNEES.

Québec.—Jean-Paul Bédard, 29 ans, gardien au Jardin zoologique de Charlesbourg, dont la bravoure et l'habileté étonnaient tous les visiteurs et même les connaisseurs, a trouvé une mort horrible, samedi matin, dans la cage des ours polaires. Les trois bêtes fauves se sont soudainement tournées contre lui, l'ont saisi dans leurs griffes pour lui arracher des parties de chair par tout le corps. Le jeune Bédard allait être entièrement dévoré lorsqu'un autre gardien, muni d'une carabine 303, abattit de quatre balles les trois ours qui se tenaient sur leur victime et en firent leur jouet dans un coin de leur cage de fer.

Jean-Paul Bédard vécut quelques minutes et fit même quelques signes à un compagnon qui lui demanda de faire son acte de contrition. Il mourut comme on le sortait de la cage pour le transporter au pavillon principal du parc.

Cette atroce tragédie est la seconde à se produire à la cage des ours blancs. Le 3 juillet 1939, un visiteur, le docteur Germain, de Rimouski, avait trouvé une mort à peu près semblable, bien qu'il fût à l'extérieur, après avoir été happé à travers les barreaux par une de ces bêtes féroces.

C'est au moment où il voulait diriger les ours dans la caverne qui donne accès à une autre cage, que Jean-Paul Bédard fut attaqué par les trois animaux qu'il aimait d'une façon particulière. Une des bêtes se tenait alors dans la baignoire, tandis que les deux autres étaient dans un coin. Pendant qu'il frappait sur le plancher avec un balai pour diriger les

## FUSILIER DU ST-LAURENT VICTIME D'UN ACCIDENT FATAL

Le sergent-major René Lavoie, 25 ans, des Fusiliers du St-Laurent, est décédé dimanche soir à la suite d'un accident à Shelburne, Nouvelle-Ecosse. Le défunt est le fils de Ludger-N. Lavoie, décédé, et de Mme Lavoie, de Rivière-du-Loup. Il laisse en outre sept frères et deux sœurs. Il s'était enrôlé deux ans avant le début de la guerre. Le sergent-major Lavoie fut instructeur au camp de Rimouski et au camp de Valcartier. Ses funérailles ont eu lieu ce matin à Rivière-du-Loup.

deux dernières, l'autre sortit brusquement de la piscine et bondit dans le dos de son gardien qui fut bientôt impuissant à se défendre. Le pauvre jeune homme fut aïreusement blessé. A l'examen du cadavre de larges plaies béantes apparaissaient à l'estomac, à l'abdomen, dans le dos, aux bras et aux jambes. La figure était déchirée par les griffes et ici et là apparaissaient les marques des crocs des ours.

Au cours de l'enquête du coroner, présidée par le docteur Paul-V. Marceau, dès samedi midi, toute la scène de ce drame fut reconstituée et à l'issue des témoignages les jurés ont rendu le verdict suivant: « Jean-Paul Bédard, 29 ans 9 mois, le 10 octobre 1942, au Jardin zoologique, à Charlesbourg, est mort dans la cage des ours polaires d'un choc traumatique consécutif à de multiples blessures qu'il reçut accidentellement au cours de son travail ».

Pendant l'enquête, les jurés prirent connaissance d'une série de lettres qui furent adressées à Jean-Paul Bédard et qui lui enjoignaient de prendre des mesures particulières devant les dangers qu'il courait. Trois de ces ordres lui furent donnés avant même la tragédie du 3 juillet 1939. Dans une dernière lettre, l'honorable Pierre-Emile Côté, ministre actuel des Terres et Forêts, avertissait Jean-Paul Bédard « de ne jamais pénétrer dans la cage des ours polaires avant de les avoir fait passer dans la caverne ».

Le Dr Chs Bernard, directeur-adjoint du Jardin zoologique, l'un des témoins à l'enquête, produisit cette série de lettres adressées à Bédard, avant et après la tragédie du Dr Germain, lui donnant des ordres au sujet de son entrée dans la cage des ours polaires.

Puis le Dr Bernard rappela que Jean-Paul Bédard était déjà allé à son bureau en disant que « les autorités du Jardin zoologique lui enlevaient le seul plaisir qu'il avait dans son travail » en lui défendant de pénétrer dans la cage pendant que les ours étaient là.

« Jean-Paul Bédard aimait énor-

## NAVIRE TORPILLE DANS LE GOLFE, AU LARGE DU CAP MADELEINE

A bord d'un navire canadien, 14.—(BUP)—Un cargo de tonnage moyen, le « Frederika Lense », a été torpillé au large du Cap Madeleine, à l'entrée du St-Laurent. L'attaque s'est produite en plein jour, alors que le navire faisait partie d'un convoi descendant.

Quatre membres de l'équipage ont été tués et trente-sept ont été recueillis par une corvette d'escorte pour être laissés dans un port de l'est.

Du haut du pont d'un navire d'escorte, j'ai été témoin du torpillage. Le cargo atteint par le projectile a ensuite été toué sur le rivage et échoué au large de Grande Vallée. Il est fortement endommagé. On rapporte qu'il a été pratiquement coupé en deux.

La mer était calme et le soleil rayonnait. Soudain, le cargo qui nous précédait fut enveloppé d'un nuage de vapeur et de fumée. Comme il commençait à prendre de la bande, on vit les chaloupes de sauvetage descendre à la mer, pendant qu'un Fairmile lançait des charges de profondeur. Nous nous approchâmes à 100 verges du bateau et nous vîmes qu'il avait été frappé en plein milieu.

Le reste du convoi se dispersa dans toutes les directions. Un peu plus tard, le navire d'escorte, en tête du convoi, rassembla les navires et l'on se remit en route.

Pendant tout ce temps, nous n'avons pas vu la moindre trace de sous-marin. Le Fairmile a rapporté que son détecteur de sous-marin avait repéré quelque chose, mais pas le nôtre. Peu de temps avant l'attaque, notre bateau avait poussé une pointe à droite, puis à gauche du convoi, avant de venir reprendre sa place à l'arrière.

« Les sous-marins ne s'exposent pas ». Il explique que le sous-marin attend sa proie, puis, le coup tire, reste en plongée, les moteurs arrêtés, afin qu'aucun bruit ne déceale sa présence aux appareils de détection.

Le bas Saint-Laurent couvre une grande superficie. La lutte aux sous-marins y est assurée par la marine et l'aviation canadienne. La marine et l'aviation ont des reconnaissances incessantes; la première escorte aussi les convois.

Patrouilles d'avions « Mais l'avion ne peut voir le sous-marin que lorsque ce dernier navigue en surface. Le sous-marin, muni d'appareils de détection, peut entendre l'avion longtemps avant d'être vu et plonger », fait remarquer un officier d'aviation du Saint-Laurent. Les patrouilles aériennes ont pour effet principal de forcer les sous-marins à rester en plongée. En effet, il suffit d'une bombe mise au but par un avion pour couler le sous-marin.

Déclarations des survivants Un port de l'est du Canada.—(C. P.)—Les survivants du dernier navire coulé par un sous-mar-

« Les sous-marins ne s'exposent pas ». Il explique que le sous-marin attend sa proie, puis, le coup tire, reste en plongée, les moteurs arrêtés, afin qu'aucun bruit ne déceale sa présence aux appareils de détection.

## RETRAITE FERMEE

pour les chefs de l'U.C.C. du diocèse de Rimouski

Un groupe de 54 chefs de l'U.C.C. du diocèse a terminé mardi, une retraite fermée, à la Maison de Mont-Joli. Ces messieurs venaient de diverses paroisses du diocèse. M. l'abbé Jean-Baptiste Caron, aumônier de Rimouski-Est, et M. l'abbé Alphonse Belzile, ex-aumônier, aujourd'hui principal de l'Ecole normale de Mont-Joli, ont suivi avec les chefs les exercices de la retraite. Les instructions furent données par le révérend Père Gobeil, o.m.i.

Pour répondre aux nombreuses demandes qui nous sont venues de tout côté, une deuxième retraite a été fixée au 7 novembre. Elle commencera à 4 heures de l'après-midi pour se terminer le 10 avant-midi.

Ceux qui désirent s'inscrire sur la liste des retraitants voudront bien se adresser à leur curé ou encore à leur président de cercle local qui avisera sans tarder M. l'abbé Jean-Baptiste Caron, de l'Ecole d'Agriculture de Rimouski. Comme il se peut que la grande quantité nous oblige à former deux autres groupes, nous vous demandons de bien vouloir nous aviser avant le 24 octobre si possible.

Jean-Baptiste CARON, ptr.

RETRAITE FERMEE

Le Rév. Père Francis Goyer, S.S.S., prêchera une retraite à la maison des retraités fermés, pour les dames de Rimouski du 14 au 17 novembre. Avis aux dames intéressées de s'inscrire.

A VENDRE Manufacture de portes et chassais à Amqui, établie depuis 20 ans. Chef-lieu du comté, au centre d'une douzaine de paroisses, comprenant la machinerie pour la fabrication des portes, châssis et meubles. A vendre pour règlement de succession. S'adresser à J.-ERNEST VIEN, rue Rouleau, Rimouski.

JEUNE HOMME DEMANDE Pour bureau de comptabilité. S'adresser par écrit au Bureau du Service Sélectif, avenue de la Cathédrale, Rimouski.

AGENTS DEMANDES Augmentez vos revenus en vendant dans vos temps libres les Produits JITO. Profits intéressants assurés par la vente de deux cents nécessités domestiques, comprenant: Thé, Café, Articles de Toilette, épices, etc. Pas de risque avec proposition. Trente jours d'essai. Informez-vous: Produits Jito, 1435 Montcalm, Montréal.

RETRAITE FERMEE

Le Rév. Père Francis Goyer, S.S.S., prêchera une retraite à la maison des retraités fermés, pour les dames de Rimouski du 14 au 17 novembre. Avis aux dames intéressées de s'inscrire.

A VENDRE Manufacture de portes et chassais à Amqui, établie depuis 20 ans. Chef-lieu du comté, au centre d'une douzaine de paroisses, comprenant la machinerie pour la fabrication des portes, châssis et meubles. A vendre pour règlement de succession. S'adresser à J.-ERNEST VIEN, rue Rouleau, Rimouski.

JEUNE HOMME DEMANDE Pour bureau de comptabilité. S'adresser par écrit au Bureau du Service Sélectif, avenue de la Cathédrale, Rimouski.

AGENTS DEMANDES Augmentez vos revenus en vendant dans vos temps libres les Produits JITO. Profits intéressants assurés par la vente de deux cents nécessités domestiques, comprenant: Thé, Café, Articles de Toilette, épices, etc. Pas de risque avec proposition. Trente jours d'essai. Informez-vous: Produits Jito, 1435 Montcalm, Montréal.



# MARCEAU

ET

# JACQUES

LES MEILLEURS AU CANADA

CREATEURS DES NOUVELLES ET RAVISSANTES COIFFURES

## BRUCH-CUT

Ces deux artistes bien connus à MONTREAL seront à

# RIMOUSKI

— AU —

## THEATRE CARTIER

POUR DONNER UNE DEMONSTRATION DES COIFFURES ET COUPE DE CHEVEUX LES PLUS MODERNES.

Dimanche APRES-MIDI A 2.30, HRES. P.M.

Ces représentants seront à Rimouski pour la première fois. **Admission Gratuite**



(Suite en page 6)

(Suite en page 6)

(Suite en page 6)

(Suite en page 6)

# QUELQUES VOIX DE NOTRE PAYS

## Cesser d'être ridicules et se hâter d'agir

La protection civile. — On fait des conférences, on donne des conseils, mais on oublie l'une des principales choses qui doivent compter en cas de bombardement aérien par l'ennemi : la construction d'abris. — Moins de paperasse et de parole, et plus d'action effective !

Les nombreuses démarches faites pour obtenir quelque chose de tangible en fait de protection civile nous font mieux comprendre la futilité de ces conférences où durant une heure on nous rappelle cent fois qu'au cri de la sirène d'alarme il faudra courir à l'abri... alors que nous n'avons pas encore vu dans le comté de Lévis la première brique devant servir à la construction du premier abri.

Nous trouvons notre indignation d'autant plus justifiée à ce sujet, que S. H. le Maire de Lévis, après être venu à la conclusion qu'il fallait passer des paroles à l'action le plus tôt possible, a écrit à l'organisation centrale de la Protection civile pour réclamer de l'aide et des directives pour la construction des abris et que l'on a répondu que rien ne pouvait être fait dans ce sens. Autrement dit : démenez-vous, faites des conférences sur le secours, la lutte contre les incendies, organisez des comités : quant aux abris à construire, aux postes de secours à équiper, arrangez-vous comme vous le pouvez...

Nous nous sommes tout simplement demandé : Que ferions-nous cette nuit si nous étions soudainement bombardés ? Et cette seule pensée nous a fait comprendre l'inconséquence qu'il y a de nous préoccuper uniquement des secours aux blessés des raids (chose très bonne en soi) alors que nous n'avons même pas à notre disposition les moyens les plus élémentaires de protéger notre population contre les dangers de la guerre aérienne. Ne vaudrait pas mieux prévenir que guérir ?

Autant nos concitoyens comprennent leur propre intérêt et s'inscrivent nombreux aux cours de secourisme et de protection civile, autant faut-il que les organismes centraux chargés de l'organisation de la protection civile posent des actes qui inspirent la confiance chez nos populations. Ou nous sommes en danger, ou nous ne le sommes pas. Si nous ne le sommes pas, ce n'est pas le temps de nous distraire des autres oeuvres essentielles de guerre que nous poursuivons actuellement. Si nous le sommes, alors parlons moins et agissons plus vite pour nous éviter des malheurs qui ne feraient que condamner une fois de plus les tâtonnements et les retards de la bureaucratie administrative qui conduit notre guerre totale.

Ces remarques ne veulent rien détruire, mais parler bon sens et jeter le cri d'alarme pendant qu'il en est encore temps. Notre coopération entière est assurée à tous ceux qui feront véritablement l'organisation de la protection civile chez nous.

(« Le CANADIEN », Lévis).

## Au Cartier

Les 19, 20 et 21 octobre.

JEAN WORMS, VERA KORENE, JEAN GALLAND dans

### La danseuse rouge

Beau drame d'espionnage. Avec sujet court et comédie.

Les 22, 23 et 24 octobre.

JIMMY DURANTE, PHIL SILVERS, JANE WYMAN dans

### You're in the army now

Avec Actualités canadiennes et le 4e épisode de la série ADVENTURES OF RED RYDER et comédie.

## LA DISPARITION DE LA NOBLESSE DANS LE QUEBEC

Elle est due à l'indigence de nos ancêtres. — Les demoiselles de Tilly labouraient la terre et les messieurs de Saint-Ours crevaient de faim.

COMMENTAIRES DE L'« AUTORITE » DE MONTREAL EN MARGE D'UN ARTICLE DU « PROGRES DU GOLFE ».

Si nous faisons la revue des hebdomadaires ruraux, dont le nombre peut être évalué à quatre dizaines environ, nous constatons que s'il existe parmi eux plusieurs feuilles rédigées avec soin, une bonne moitié ne valent pas cher et disparaissent sans autre préjudice que la diminution de la colle et des ciseaux dans le journalisme rural.

Nous tenons cependant à accorder une citation spéciale au « Progrès du Golfe », de Rimouski. Chaque semaine, cet hebdomadaire contient des chroniques du plus haut intérêt, surtout au point de vue historique. Sous le pseudonyme d'Henry Deschamps, il se demande : « Y a-t-il une noblesse canadienne ? » et il continue en disant qu'elle n'existe peut-être pas aujourd'hui, si elle existait autrefois. C'est un peu radical. Il existe encore de nos jours une noblesse canadienne, si elle est peu nombreuse. D'autres de nos compatriotes auraient parfaitement droit à la particule. Pourquoi les Repentigny ne s'appellent-ils pas Le Gardeur de Repentigny ? Pourquoi les Damours ne s'appellent-ils plus les D'A-mours des Plaines ? Pourquoi les Henry ont-ils renoncé à Fleury de La Gorgendière ? Les Couillard et les Lepinay sont nombreux, mais on rencontre peu de Couillard de l'Épiny.

« On s'est souvent demandé — poursuit le chroniqueur — quelle fut la raison de cette déchéance de la noblesse, ou plutôt de ce abandon des titres par les descendants de nos anciennes familles canadiennes. Il est certain que, si telle ou telle famille qui de nos jours, porte un nom autrefois pourvu de la particule, veut fouiller dans ses vieux papiers, elle trouverait des preuves de légitimité de ses prétentions nobilitaires... Quoi qu'il en soit, il y a eu une raison justifiant ce abandon, et cette raison, ce fut la pauvreté. On peut être certain qu'au lendemain de la Conquête, nos familles nobles ne devaient pas mener un train de vie bien brillant. D'ailleurs, on avait toujours été pauvre chez les nobles canadiens : on en cite même qui crevaient de faim, comme la famille de Saint-Ours, et l'on a vu des filles de M. de Tilly labourer elles-mêmes ce qui leur restait du bien paternel, comme le rapporte Emile Salons dans son « Histoire de la Colonisation au Nouvelle-France ».

Après la Conquête, ce fut la misère noire chez les nobles du pays. Ils vivaient pour la plupart, et fort péniblement, dans leurs seigneuries de la banlieue de Québec. A la vérité, ces hobereaux inspiraient assez peu de respect aux conquérants, qui protestèrent de la situation pour acheter pour une bouchée de pain seigneuries, manoirs et châteaux. C'est ainsi que dans la banlieue de Québec, le long des Chemins S.-Louis et Ste-Foye, sur

## L'affaire de Dieppe

La guerre, malheureusement, ne se fait pas sans risques et sans pertes. Aussi pénible cela soit-il, il est mieux de regarder la réalité en face. Et la réalité est que, pour abattre la force allemande qui, affaiblie par la saignée que les Russes lui ont infligée, va se reconstituer cet hiver, il faudra du temps, du matériel, et des hommes. C'est alors que l'on ne comprend plus toute cette publicité de caractère un peu morbide menée autour de l'affaire de Dieppe. Quelques milliers d'hommes sont tombés et je n'en parle pas le coeur léger. Mais il y avait là la nécessité d'un essai, d'un test qui n'a pas réussi, puisque selon Churchill même, les troupes se sont trouvées au moment de l'atterrissage face à une barrière de chars d'assaut ennemis. Les pertes subies prouvent que l'affaire avait été soit éventée, soit mal organisée. Je pencherais pour la première hypothèse, les services de renseignements allemands étant supérieurement organisés : j'en reparlerai. En tout cas, au bout de quelques heures la position fut rendue intenable pour les alliés. On ne fera croire à personne de sensé que les Alliés étaient allés à Dieppe uniquement dans le but de reconnaître la force ennemie en cet endroit.

Donc, l'affaire terminée, on mène grand train autour des pertes. Il me semble que les familles devraient être laissées à leur douleur ce qui est déjà un point, mais il est d'autres inconvénients d'établir ainsi dans les journaux les listes nominatives des soldats tombés, avec leur affectation et leur âge. N'importe quel agent d'un service de renseignements bien organisé connaît la nature de ces inconvénients.

L'imparfaite préparation et l'échec relatif du raid n'ont mis que davantage en valeur les qualités et le courage des soldats canadiens.

A propos de Dieppe, on a appris que les Alliés avaient perdu en tout, depuis le début de la guerre, environ deux cent mille hommes dont 70 pour cent d'Anglais d'Angleterre, ceci dit afin de répondre aux calomnies courantes que l'on connaît.

Ce chiffre est infime pour une guerre qui en est à sa quatrième année. N'allons pas établir de comparaisons avec les Russes, qui annoncent cinq millions d'hommes de perdus, mais constatons que du chiffre de ces faibles pertes peut se déduire la faible résistance opposée, par exemple, en Lybie par les Alliés.

Economiser le plus possible des vies humaines est un souci louable, en soi, mais encore une fois, comment les Alliés pensent-ils gagner la guerre ? Sans se battre ?

C'est pure utopie de croire qu'elle pourrait se gagner uniquement par l'aviation. Celle-ci, certes, joue un rôle primordial dans la conduite de la guerre, mais sans occupation du territoire ennemi, pas de victoire possible.

Par ailleurs on ne voit pas que les Alliés aient fait ces dernières semaines des progrès étonnants dans le domaine de l'air. Ils avaient promis des bombardements aériens massifs et quotidiens de l'Allemagne, avec mille et plus d'avions. Où en sont-ils ? De temps à autre, ces raids ont lieu, mais intermittents, sporadiques et comme si, après avoir eu lieu, il fallait que l'aviation alliée avant que d'entreprendre de nouveaux exploits aille se retremper quelque temps à la fontaine de Jouvence.

Or les Allemands, eux, depuis plusieurs semaines envoient les jours sur Stalingrad de six cents à mille avions. On ne le dit pas assez : il sera temps de se montrer surpris lorsque cette force se retournera, un jour prochain, contre la Grande-Bretagne. En vérité les Alliés ne sont pas encore dans la guerre, tant s'en faut : ni moralement, ni physiquement. Les controverses au sujet du second front le prouvent amplement.

### LE DEUXIEME FRONT

Il est évident que l'essai de Dieppe ne prédispose guère les

Anglais à l'ouverture d'un second front. Les difficultés se sont révélées considérables et peut-être même, tout au moins de l'avis de certains experts, insurmontables. Prétendre que le temps travaille en faveur des Alliés est un non-sens. A supposer que la Russie soit battue, ou que Hitler lui offre une paix acceptable — et l'homme en est très capable — on se demande même, la Russie résistante, ce que tout le monde souhaite, pourquoi l'année prochaine la situation serait meilleure pour les Alliés que cette année. La production américaine sera accrue, selon certains, de telle façon qu'elle permettra une tâche aujourd'hui impossible. Ces prophètes imaginent sans doute que l'Allemagne, dont le potentiel en fabrication de matériel lourd est aujourd'hui encore supérieur à celui des Alliés, restera inactive. Quelles que soient les mesures de force qu'elle devra adopter, soyons certains qu'elle exploitera au maximum ses dernières conquêtes et si Hitler s'acharne dans la prise de Stalingrad, c'est qu'il en connaît tout le prix au point de vue de l'accroissement de la production en matériel lourd qui en résulterait pour lui.

Dans cette histoire de second front, il est bien difficile d'y voir clair.

Marcel H. ESTIENNE.

(« LE JOUR », Montréal).

## LA RESISTANCE SOVIETIQUE A STALINGRAD

(BUP). — Malgré la puissance de leur blitzkrieg, il est certain que les Allemands et leurs alliés n'ont pas compté avec la farouche résistance des troupes soviétiques et cela retarde maintenant de plus en plus l'exécution de la stratégie qu'ils avaient espéré réaliser avant la venue de l'hiver.

L'axe n'a pas encore complètement rompu les voies de ravitaillement alliées à l'Union soviétique et celle-ci continue de recevoir des denrées et du matériel de guerre. L'Union soviétique a particulièrement besoin de vivres pour lui permettre de tenir face à la famine qui s'annonce pour cet hiver. De source alliée, on a révélé que près de la moitié des chars de combat fabriqués par le Canada ont été expédiés en Russie avec d'autres armes et de grosses quantités de blé.

C'est dire que les Alliés font tout leur possible pour secourir l'Union soviétique et lui permettre de résister à l'ennemi.

**Vous ne vous contenterez plus jamais d'autre chose quand vous aurez vu la**

# BLANCHEUR RINSO

**LE MEILLEUR POUR TOUT LE LAVAGE**

RENDE LE LINGE ULTRA-BLANC

la route de Beauport et de Charlesbourg, on voit nombre de villas portant des noms anglais et qui ont appartenu à de nobles familles canadiennes-françaises. De sorte que la plupart de ces familles, dont les ancêtres furent autrefois si fiers, sombrèrent dans la misère générale, et tombèrent dans les classes roturières à force de pauvreté.

ARAMIS. (« L'AUTORITE », Montréal).

## NAVIRE TORPILLE DANS LE GOLFE

(Suite de la page 3)

La torpille, non plus, ne fut pas aperçue. On prétend qu'elle ne décèle pas nécessairement sa course lorsqu'elle est lancée à 15 pieds au-dessous de la surface de l'eau.

Notre navire reçut des signaux, mais n'envoya pas de message par sans-fil. Nous apprîmes cependant, que d'autres bateaux allaient faire la chasse à sous-marin. Peu après que notre convoi se fut reformé, nous aperçûmes un avion de reconnaissance qui décrivit un cercle au-dessus de nos têtes et envoya un message.

Puis le convoi se prépara à sa course nocturne. L'incident du matin consistait de nouvelles mesures de précaution. D'après les officiers de notre bateau l'ennemi devait avoir un double but : toucher un navire et par là même attirer sur les lieux une concentration de bateaux de poursuite. La nuit venue, d'autres sous-marins auraient pu rejoindre le convoi, moins bien protégé et couler des navires à volonté. On calcula que l'attaque devrait produire vers 2 heures du matin. On double la garde et les cargos reçurent l'ordre de rester groupés. Cependant, la nuit fut calme et le lendemain sans incident.

D'après l'officier qui commandait notre navire, deux sous-marins étaient sur le passage du convoi. Il est venu bien près d'en atteindre un, mais sa proie lui échappant, il lança huit charges de profondeur dans la bonne direction. Il ne peut dire si le sous-marin a été coulé, mais ce qu'il y a de certain, c'est qu'il y a eu de profondes font du gros travail.



## LES OUVRIERS DE GUERRE OCCUPES font leurs affaires de banque par la poste

Economisez du temps, de l'essence, des pneus, l'usure en général en recourant au service des Postes pour vos affaires de banque. Une fois la routine établie, vous aurez du plaisir à considérer votre boîte aux lettres comme le guichet de votre banque.

demande, vous pourrez facilement avoir votre compte d'épargne ou de chèques sans venir à la Banque.

L'épargne déterminée et systématique de la part de chaque citoyen est une partie du prix que la Nation doit payer la VICTOIRE.

Ne différez pas d'épargner par la poste; écrivez-nous dès aujourd'hui et demandez notre dépliant: "La Banque par correspondance".

## BANQUE DE MONTREAL

"BANQUE QUI ACCUEILLE BIEN LES PETITS DEPOSANTS"

Service de banque moderne et expérimenté... fruit de 125 années de fructueuses opérations

Succursale de Matane: E. L. W. BEAUCHEMIN, Gérant  
Succursale de Mont-Joli: J. W. MICHEL, Gérant  
Succursale d'Amqui: J. E. N. DEMERS, Gérant



... maintenant nous servons du VIN l'après-midi

"Sûrement nous aimons prendre un verre de vin l'après-midi. Nous avons choisi Bright's HERMIT — types Sherry ou Porto — parce qu'il est délicieux et d'un prix raisonnable."

Le vin Hermit est le favori au Canada; on le sert l'après-midi, en tout temps. C'est un vin riche, moelleux et corsé parce qu'il est fait des plus beaux raisins canadiens, vieillissant dans le bois et fortifié au brandy. Le vin Hermit avec des gâteaux ou des biscuits secs et du fromage est un régal. Buvez-en l'après-midi et même aux repas.

En vente dans les magasins de la Commission des liqueurs de Québec.

26 oz. BRIGHT'S 40 oz.  
**60¢ HERMIT 95¢**

(Types Porto et Sherry)

T. G. BRIGHT & CO., LIMITED, NIAGARA FALLS, ONT.  
Lachine, P.Q. • Regina, Sask.

# CE QUI SE PASSE EN GASPESIE

Bien des gens se demandent si la censure n'est pas un prétexte pour cacher l'insuffisance de nos moyens de défense.—L'obscurité, un fiasco monumental.—Ordonnance ignorée.

d'incertitude, nous le rencontrons dans toutes les classes de la population.

### SILENCE ANGOISSANT

Ce qui augmente l'angoisse collective, c'est d'abord le silence du gouvernement sur tout ce qui se passe dans le bas du fleuve. Les gens de la Gaspésie savent bien que, si le gouvernement exposait la véritable situation, l'opinion publique réagirait assez vigoureusement pour exiger une action plus efficace de la part des autorités. Ils savent bien et ils le disent que le gouvernement des Etats-Unis ne craint pas de renseigner le public sur tout ce qui se passe le long des côtes américaines. Ils ne voient pas bien en quoi une politique semblable pourrait faire tort à notre effort de guerre. Ils ne sont pas loin de se demander si la censure n'est pas parfois un prétexte pour cacher de l'incurie et de la négligence.

Tous ceux qui connaissent la navigation sont d'avis que le gouvernement ne peut plus guère renseigner l'ennemi sur la géographie du fleuve et sur ses facilités de navigation. Ceux qui ont été en relation d'affaires avec les Allemands durant les années qui ont précédé la guerre sont tous d'avis, — et il y a des députés qui sont en mesure d'en aviser le gouvernement — que des experts allemands ont passé des mois et des mois sur la côte nord et à l'île d'Anticosti, sous le prétexte de faire le commerce du bois, mais en réalité pour dresser des cartes maritimes du fleuve et de ses accidents géographiques. Avant la guerre bon nombre de navires allemands ont eu l'occasion de remonter le fleuve, il suffit de souligner d'ailleurs l'envoie du « Grai Zeppelin » au-dessus du fleuve Saint-Laurent, pour rappeler que les Allemands ne se promènent pas chez nous en territoire inconnu. Et le silence du gouvernement ne change rien à toutes ces réalités.

### LES TORPILLAGES

Tout ce que le gouvernement cache, la Gaspésie le connaît. Il raconte au voyageur ce qu'il sait, ce dont il a été témoin, ce qu'il a entendu. Souvent même l'imagination populaire amplifie les événements pour les rendre plus tragiques. Les esprits les plus modérés prétendent qu'une quarantaine de navires alliés ont été coulés dans le bas du fleuve et dans le golfe au cours de l'été. On peut alors déduire jusqu'où peut aller la multiplication de tels événements.

On se rappelle que la situation était tellement grave au début de l'été qu'elle nécessita une séance secrète de la Chambre des Communes. Ce n'est qu'après de multiples demandes de M. Sasseville Roy, le député de Gaspé, que le gouvernement ordonna la tenue de cette séance. Depuis ce temps, la situation est restée à peu près ce qu'elle était. C'est du moins l'opinion courante que nous constatons en Gaspésie. Les gens remarquent toutefois un peu plus d'activité de la part des avions, mais dans l'ensemble, rien n'est changé. Ils semblent convaincus que le gouvernement abuse du slogan « il ne faut pas renseigner l'ennemi » pour voiler à la population l'insuffisance de nos moyens de défense.

### L'ORDONNANCE D'OBSCURATION GENERALEMENT IGNOREE

L'ordonnance n'est pas observée, ni par les particuliers, ni par le gouvernement fédéral pour ses édifices. Les phares, les bouées et les objectifs militaires gardent leurs lumières allumées toute la nuit. Les automobilistes devaient circuler avec des lumières tamisées, la nuit. Personne n'observe cette prescription. Personne ne cherche à la faire observer et les automobiles du gouvernement circulent avec toutes leurs lumières durant la nuit. Les gens admettent le danger. Ils étaient prêts à faire l'obscurité de leur demeure. Un bon nombre ont même fait des recherches dans les magasins, afin de se procurer des toiles ou du gros papier pour masquer l'éclairage de leurs maisons, mais les marchands n'ont rien de cela sur leurs comptoirs. Il fallut renoncer à l'obscurité que le gouvernement lui-même n'observait pas. Le danger existe ou n'existe pas. S'il existe, le gouvernement doit prendre les mesures nécessaires pour assurer l'exécution de son ordonnance. S'il n'existe pas, il ne fait que créer des embarras à toute une population déjà inquiétée par des mois de silence. Les gens sont d'ailleurs convaincus que le danger existe et un peu de collaboration de la part du gouvernement permettrait la réussite de cette ordonnance, croit-on en Gaspésie.

Ce qui se passe pour l'obscurité est une image sans jeu de mots, de ce qui se passe dans les autres domaines. De tels incidents ne font que multiplier l'angoisse de toute une population qui a déjà connu la misère, du-

# UN NOUVEAU PARTI AU CANADA

## “Le Bloc Populaire Canadien”

Pour désigner notre mouvement politique, nous n'avons pas voulu du mot « parti », dont on a tant abusé. Nous voulons un groupement de tous les esprits sains, de toutes les énergies saines, de tous ceux qui placent la province, la nationalité au-dessus des convoitises d'individu ou de castes. C'est pourquoi nous l'appellerons le « Bloc populaire canadien ». Le Bloc populaire canadien, c'est-à-dire le rassemblement d'hommes venus de tous les horizons politiques, de tous les groupes professionnels, de toutes les couches du peuple, possédés de la conviction qu'il ne faut pas laisser l'heure unique, mais que le temps est venu de régénérer la politique du Québec, de susciter une ère nouvelle, de replacer résolument la province sur la route de son destin. Bloc populaire canadien, parce que nous voulons que notre peuple ait conscience que son gouvernement n'est plus l'affaire ou la proie d'un groupe ou de quelques puissants, mais un gouvernement qui est au peuple et qui gouverne pour le peuple. Nous voulons, en particulier, que les Canadiens français cessent de se diviser, de se combattre, de se haïr, pour des enjeux où ne trouvent à gagner que certains profiteurs. Le Bloc populaire canadien ne repousse l'adhésion de personne qui ne place au-dessus de tout les intérêts généraux de la collectivité.

Nous faisons un appel spécial aux femmes et à la jeunesse du Québec, à tous ceux qui souffrent de la situation actuelle, pour avoir trop suivi de mauvais bergers. Les réformes, l'ère nouvelle que nous promettons, sont-elles de réalisation possible? Parce que nous sommes sûrs de nos intentions et de nos volontés, et parce que nous sommes sûrs de la réponse de notre peuple, nous répondons par un oui énergique et confiant. Nous ne nous dissimulons point les réactions violentes auxquelles vont se livrer les vieilles formations politiques aidées par les puissances occultes que l'on sait. Nous les vaincrons si tous les éléments sains de notre peuple sont décidés à les vaincre. Hier, dans un mouvement de splendeur unanime, notre peuple a fait au plébiscite la réponse que vous savez, réponse qui sera connue dans l'histoire comme celle du « Bloc des Non ».

Contre les mêmes périls, contre les hommes qui ont perpétré, dans la province, le désordre économique et social, nous demandons aux hommes et aux femmes du Québec de reformer le même bloc, et quand viendra la lutte, nous inspirant de cette devise: « Le Canada aux Canadiens, le Québec aux Québécois », soyons assurés que notre bloc sera le bloc victorieux.

MAXIME RAYMOND, M.P.  
Chef du Bloc Populaire Canadien.

### UN NOUVEAU PARTI CANADIEN EST FONDE Le Bloc Populaire Canadien

Pourquoi un nouveau mouvement politique ?

Parce que le public a perdu confiance dans les partis politiques tels qu'actuellement constitués.— Et le public a perdu confiance parce que les dirigeants, qui se maintiennent avec des équivoques, ont tour à tour trompé l'électorat, trahi leurs engagements, violé les promesses les plus solennelles. A peine élus sur la foi d'un programme promet-

teur, ils ont ignoré ce qu'ils avaient promis la veille, et c'est le règne des contradictions qui s'en est suivi. Et pour se maintenir au pouvoir, ou reprendre avec de nouvelles promesses le pouvoir perdu, ils font appel à l'esprit de parti, qui nous a fait tant de mal dans la province.

Je vous ferai grâce ce soir de la litanie des contradictions de

promesses violées des chefs politiques, tant dans le domaine provincial que fédéral.— nous en parlerons en temps et lieu.— qu'il me suffise pour le moment de mentionner les promesses anticonstitutionnelles de M. Godbout pour se faire élire en 1939, et l'attitude de M. Duplessis s'opposant à la motion antiimpérialiste de M. Chaulout, en mars et avril 1939, alors qu'il était premier ministre, ce qui vous permettra de les placer tous les deux au même niveau sur cette question.

Notre démocratie canadienne repose sur le système électif. D'après la Constitution de 1867, les

citoyens de ce pays élisent des représentants au parlement fédéral et au parlement des diverses provinces. Depuis 1867, les élus du peuple se divisent généralement en deux grands partis: conservateurs et libéraux, et on se rend compte maintenant, à la lumière des événements, que l'on apprécie mieux, que ce fut un jeu de bascule. « Ote-toi de là que je m'y mette », semble avoir été le but dominant de l'un ou de l'autre de ces deux partis politiques canadiens. Et pour atteindre au pouvoir ou s'y maintenir, les chefs, sauf quelques exceptions,

(Suite en page 6)

## Au Rimouskois

Les 17, 19 et 20 octobre.

CHARLES BOYER, MARGARET SULLIVAN dans

## Appointement for love

Charmante histoire d'amour.

Avec comédie et le premier épisode de la série OREGON TRAIL.

Les 21, 22 et 23 octobre.

CORINNE LUCHAIRE, ANNIE DUCAUX, ROGER DUCHESNE dans

## Prison sans barreaux

Poignant drame d'amour.

Avec sujet court et comédie.

## Rhumes de Poitrine, Toux



S'il y a de l'irritation des bronches supérieures, de la toux, des douleurs ou de la constriction musculaires, Maman, soulagez ses souffrances par un "massage VapoRub" perfectionné. Grâce à ce traitement plus complet, l'action cataplasme-et-vapeurs, du Vicks VapoRub, PÉNÈTRE plus efficacement dans les voies respiratoires irritées, y répandant ses vapeurs médicamenteuses calmantes... STIMULE la poitrine et le dos, comme un cataplasme ou emplâtre réchauffant... commence immédiatement à soulager les souffrances! Les résultats enchantent même les amis de longue date du VapoRub. Pour obtenir tous les effets salutaires du "massage VapoRub", frictionnez pendant 3 minutes, avec du VapoRub, L'IMPORTANTE RÉGION COSTALE DU DOS, ainsi que la gorge et la poitrine; mettez-en une couche épaisse sur la poitrine, et recouvrez d'un linge chaud. SOYEZ SÛR d'employer le véritable VICKS VAPORUB, qui a fait ses preuves.

## AVIS

### COMMISSION DU SERVICE CIVIL

Préposé au placement (Bilingue)

#### GERANT

Pour le bureau local de la Commission d'assurance-chômage.

AU SALAIRE DE: Classe 2, \$1500., par an, plus boni de vie chère en vigueur et sujet aux déductions statutaires.

MINIMUM DE QUALITES REQUISES: Les candidats doivent résider à Rimouski ou dans le territoire avoisinant, doivent posséder de l'expérience dans la tenue des filières, l'habitude de traiter avec le public, des connaissances des conditions d'emploi, de préférence des connaissances de quelques industries, intégrité et tact.

LES FORMULES D'INSCRIPTION sont disponibles à tout bureau de poste et doivent être adressées à: Représentant de la Commission du Service Civil, a/s Maître de Poste, RIMOUSKI, Qué.

LE PLUS TARD le 19 octobre 1942.

Toute personne intéressée dans le présent concours doit remplir une nouvelle formule d'inscription.

## OÙ EST JOS?



# À prendre une DOW

"L'habit ne fait peut-être pas le moine... Mais une DOW fait un nouvel homme de moi!"

Plus de gens découvrent chaque jour que Dow est la plus délicieuse des bières

rant de trop nombreuses années. Cette misère qui disparaissait lentement à l'horizon ne doit pas être remplacée par l'angoisse quotidienne. Et ce semble être là la conséquence de l'intervention inefficace des fonctionnaires dans notre défense et du silence du gouvernement pour cacher aux gens de la côte la véritable situation où ils se trouvent. Du moins, c'est ce que l'on pense là-bas.

### RETOUR DE DIEPPE

Parmi les soldats canadiens, récemment arrivés d'outremer, réformés ou renvoyés à leurs foyers à cause de leur mauvaise santé ou des blessures subies au cours de manoeuvres, il y avait une douzaine de survivants de l'expédition de Dieppe. Ceux-ci avaient une véritable histoire à raconter. L'un d'eux, le hardi John MacDillicudy, de Watford, Ontario, a raconté de son lit dans le train-hôpital comment il avait été blessé sept fois au cours d'un engagement bref mais acharné. « Dieppe, a-t-il déclaré, ce fut un bon show. Seulement, ce ne fut pas un coup-surprise. Les grèves étaient bondées de franc-tireurs. Et je vous dis qu'ils savent tirer ». Quelques autres survivants de l'expédition de Dieppe sont arrivés hier à Montréal, entre autres le Lt-colonel Dollard Ménard, qui commandait les Fusiliers Mont-Royal, et le major-abbé Sabourin.

### LE MENOTTAGE DES PRISONNIERS ALLEMANDS

Ottawa.— Le ministre de la Défense nationale a rendu public le communiqué suivant au sujet du menottage des prisonniers de guerre allemands.

Un certain nombre de prisonniers de guerre allemands ont été menottés aujourd'hui en Canada. Le nombre total de ceux qui ont été ainsi menottés en Grande-Bretagne et en Canada est égal au nombre de ceux que les Allemands ont déclaré avoir mis dans les fers le 9 octobre.

Tous les prisonniers ainsi liés doivent être en bonne santé. Ceux qui sont « sous protection » ne doivent pas être menottés. Ceux qui sont « sous protection » comprennent les aumôniers, le personnel du service de santé, les blessés, les malades et les brancardiers non combattants.

Il n'y a pas de changement dans la ration quotidienne des prisonniers de guerre ainsi mis dans les fers. Leur ration continue d'être la même que celle des troupes canadiennes.

## LA QUALITÉ EST MAINTENUE

Malgré les restrictions de temps de guerre et les restrictions imposées aux civils en ce qui concerne les articles tricotés, la qualité Penmans est maintenue.



Penmans ne peut peut-être pas offrir autant de dessins et de modèles qu'en temps de paix. Néanmoins, la maison Penmans verra à ce que les marchandises qui seront disponibles aient la qualité à laquelle elle doit la renommée de ses Articles Tricotés—Sous-Vêtements, Bas, Vêtements. La répartition sera faite aussi équitablement que possible.

Le marque de commerce Penmans—illustrée ci-dessus—est une marque d'identification pour les vêtements tricotés de qualité.

# Penmans

ARTICLES TRICOTÉS

SOUS-VÊTEMENTS . . . BAS . . . VÊTEMENTS

## Soutenez nos combattants ACHETEZ DES OBLIGATIONS de la VICTOIRE

UN NOUVEAU PARTI AU CANADA "Le Bloc Populaire Canadien"

(Suite de la page 5)

se soucieraient beaucoup moins des idées, des réformes propres à promouvoir les intérêts généraux du Canada ou de l'une ou l'autre de ses provinces que d'employer des moyens inavouables pour tromper l'électorat et gagner ses faveurs.

A différentes périodes, des Canadiens désireux de sortir de ce bourbier, formèrent des groupements dans l'espoir de briser les fortes lignes de ces deux vieux partis politiques. L'esprit d'une étroite partisannerie, le manque de ressources, l'indifférence de la foule, les empêchèrent de mener à bonne fin leur entreprise. Il fallut la présente guerre, le marasme moral et économique où elle nous fit descendre pour donner une vigueur nouvelle à cette volonté de se débarrasser enfin du joug que depuis si longtemps le parti conservateur et le parti libéral tiennent rivé au cou du peuple canadien.

Pendant un certain temps, le parti libéral se distingua du parti conservateur par son aversion pour l'impérialisme, son souci primordial des intérêts canadiens. Aujourd'hui, toute différence a disparu. Après avoir pendant vingt-cinq ans couru vers le pouvoir avec le cri de la conscription, les libéraux ont imposé à ce pays un régime militaire pire que celui que nous avons connu de 1914 à 1918.

Le plébiscite du 27 avril, les discussions publiques qui l'ont précédé et suivi, les volte-face et les pirouettes que certains hommes politiques ont été forcés de faire, finirent par ouvrir les yeux, placèrent sous leur vrai jour les deux vieux partis et leurs chefs.

Spontanément, des citoyens se sont groupés en marge de ces deux organisations vermoulues et leur premier succès fut le résultat dans Québec du plébiscite, le 27 avril dernier. Cette heureuse initiative, cet heureux commencement ne pouvaient pas demeurer sans lendemain. Un nouveau mouvement politique est formé. Il est né pour vivre et pour réussir; il vivra pour faire bénéficier de ses efforts notre population, dans l'arène fédérale, mais surtout et en tout premier lieu dans la province de Québec.

Si j'ai accepté la direction de ce nouveau mouvement politique, ai-je besoin de dire que ça n'est pas par intérêt personnel — je sais d'avance à quels ennuis je m'expose: injures, calomnies, de la part de ceux que ce mouvement contraire — c'est déjà commencé d'ailleurs — mais peu m'importe, l'intérêt que je porte à notre patrie canadienne, l'amour profond et dévoué qui m'attache à la province de Québec me faisaient un devoir de me rendre aux sollicitations désintéressées, et je n'ai pas cru devoir me dérober. Mon passé politique est la meilleure garantie de ma sincérité. Je veux donner au succès de cette nouvelle organisation politique tout mon temps, toute mon énergie.

Elu en 1925, député libéral du comté de Beauharnois, je suis entré à la Chambre comme libéral, imbu de certaines notions de haute et sincère politique émises il y a une trentaine d'années par un homme que je n'ai jamais cessé d'admirer: Henri Bourassa. J'avais pris soin de bien définir ma politique, politique d'autonomie canadienne, qui était celle du parti libéral à cette époque. Je croyais à la sincérité des chefs du parti libéral à qui j'ai donné un appui loyal tant et aussi longtemps qu'ils ne se sont pas éloignés de ces principes d'autonomie. Dix-sept années de séjour à la Chambre des Communes m'ont appris beaucoup de choses et m'ont permis de voir de près beaucoup de gens. Les événements des dernières années m'ont fait voir sous leur vrai jour certains hommes en qui j'avais confiance. Les déclarations du premier ministre à l'occasion du plébiscite, celles qui l'ont suivi, son attitude à l'égard de la province de Québec, une politique d'équivoque, ont plus qu'ébranlé la confiance que j'avais en lui, et m'ont fait croire qu'avant tout il y avait le souci du pouvoir.

J'estime, par conséquent, qu'il est nécessaire, si nous voulons éviter les pires désastres, de constituer au-dessus de ces deux vieux partis un autre groupement possédant une vue plus claire des choses de la politique canadienne, un autre groupement pré-occupé uniquement de réaliser les destinées du Canada, celles de la province de Québec et aussi les destinées du peuple qui forme sa majorité. C'est avec ces idées et dans ce dessein que j'ai accepté de diriger ce nouveau mouvement politique.

Pourquoi le nouveau mouvement politique exercera-t-il son action dans le domaine fédéral et dans le domaine provincial? La force de notre mouvement,

ce sera de porter son activité à la fois dans le domaine provincial et dans le domaine fédéral. Personne, dans aucune province du Canada, n'admet entre les deux domaines cloison étanche. M. Aberhart, premier ministre de l'Alberta, a bien compris la nécessité d'avoir un groupe de députés fédéraux, puisque, après s'être emparé du pouvoir à Edmonton, il a fait élire à Ottawa un groupe de députés à la Chambre des communes. M. Aberhart, sans vouloir discuter sa doctrine monétaire, a eu la bonne tactique, quels que soient les résultats qu'il ait obtenus. Il a vu juste en ce domaine et il a agi de façon à protéger son propre gouvernement provincial. Cette tactique est la seule qui puisse assurer le succès de notre mouvement. Et puisqu'il a cru nécessaire d'en agir ainsi pour promouvoir une doctrine monétaire, à plus forte raison devons-nous procéder de la même façon, puisqu'il s'agit pour nous, non pas de défendre une doctrine monétaire et financière, mais les intérêts de tout un peuple, du peuple canadien-français. Nous avons en mains, ne l'oublions pas, l'avenir des Canadiens français.

C'est parce qu'elles ne s'appuyaient pas sur un groupe fort et homogène, bien intentionné et bien inspiré à Ottawa que les rares tentatives de ressaisissement national à Québec ont tristement échoué. Il faut à Ottawa un groupe solide, nombreux, énergique qui travaille de concert avec celui de Québec. Les hommes que nous enverrons à Ottawa verront à soutenir et à protéger les intérêts vraiment canadiens tout d'abord, ce qui sera autant de gagné pour tous les Canadiens, les Canadiens de langue anglaise compris. Les hommes que nous enverrons à Ottawa auront ensuite la tâche de faire écho à nos justes revendications canadiennes-françaises dans le domaine fédéral. Enfin, ils sauront affirmer, à l'occasion, que la politique québécoise est une et individuelle, tout comme les députés des trois provinces de l'Ouest proclament, par leurs actions et leurs discours, que les intérêts du producteur de blé valent d'être défendus à Ottawa comme dans leurs provinces respectives.

D'autre part, se contenter de faire un mouvement fédéral et abandonner à un autre parti le domaine provincial serait un manque grave de prévoyance; notre vie sur le terrain social et économique dépend de notre Législature.

Voilà les efforts que fait le parti C.C.F. qui compte déjà quelques membres au fédéral, pour s'emparer du pouvoir dans une ou plusieurs provinces. Ils savent que leur parti aurait beaucoup plus de valeur s'il contrôlait une province. Un gouvernement provincial leur donnerait un noyau d'organisation qui leur permettrait de rayonner et d'aller vers de nouvelles conquêtes. Je ne vois pas pourquoi les Canadiens envisageraient leur problème d'un point de vue différent. C'est la réalité constitutionnelle et politique qui indique ce qu'il nous faut accomplir.

Les deux vieux partis se sont toujours efforcés d'employer la même tactique. Les chefs du parti libéral n'ont jamais cessé de dire qu'il fallait être libéral à Ottawa et libéral à Québec. Et les chefs du parti conservateur ne sont pas fatigués de répéter qu'il importait d'être conservateur à Québec et conservateur à Ottawa. Pour ne parler que du parti libéral, le mieux favorisé de la fortune électorale depuis une vingtaine d'années, il s'est appuyé tantôt sur Québec tantôt sur Ottawa pour prendre le pouvoir à Ottawa ou à Québec, selon les circonstances. La jonction des forces libérales provinciales et fédérales a été un terrible instrument de sujétion. On a alors vu, mais contre nos intérêts bien compris, quel appoint pouvait apporter au groupe provincial un groupe fédéral bien organisé et, par ailleurs quel puissant appui le groupe provincial apportait au groupe fédéral. Chose certaine, si nous avions eu à Québec un gouvernement bien inspiré au point de vue national les choses ne se seraient pas passées de la façon que vous savez depuis trois ans à Ottawa. Mais le gouvernement provincial s'est comporté comme le serviteur servile du gouvernement fédéral.

Si l'on a été capable d'être si longtemps libéral ou conservateur à Ottawa et à Québec, pourquoi serions-nous incapables pour une fois d'être Canadien français à Québec et à Ottawa? Avant d'être rouge ou bleu, nous sommes Canadiens français. Nous sommes Canadiens français à Ottawa. Nous sommes canadiens français à Québec. Nos intérêts nationaux sont en jeu aux deux endroits. Nous y sommes menacés également: à Ottawa par la centralisation administrative et outrance; à Québec par une absence totale d'esprit national. Le réveil national doit s'opérer sur les deux terrains à la fois, sans arrière-pensée, sans réticences, avec un grand esprit de dévouement et une fierté vive. Si des hommes comme les gens de l'Ouest savent, pour des fins éco-

NOUVELLE TRAGÉDIE AU JARDIN ZOOLOGIQUE

(Suite de la page 3)

Un autre témoin, M. Emile Latouche, secrétaire-comptable du Zoo, déclara que M. Bédard avait reçu instruction de toujours porter un revolver et il expliqua que M. Alphonse Guilbault était l'assistant du jeune homme depuis quelque temps. Le rôle de l'assistant consistait à recevoir les ordres de M. Bédard et même de se tenir près de la cage avec une carabine lorsque le gardien y pénétrait.

Comme Me Flynn affirmait que cette mesure de précaution ne se pratiquait plus, M. Latouche répondit que M. Bédard « ne voulait avoir personne sur ses talons avec une arme à feu parce qu'il avait peur de se faire tuer ».

LE RECIT DU GARDIEN RHEAUME

M. Ovide Rheaume, gardien, était à son travail, à 600 pieds environ de l'endroit de la tragédie, lorsqu'il entendit les cris: « Jean-Paul — les ours ».

« Je me suis rendu à la course jusqu'à la cage des ours polaires », dit M. Rheaume; les trois ours étaient sur M. Bédard et ils « se le jetaient ». Je me suis alors rendu à une première cabane où je pensais trouver la carabine 303. La porte était barrée. J'aurais dû aller à la voisine où l'arme se trouvait mais je me rendis à la maison — à 4 ou 5 arpents plus loin — où quelqu'un me remit l'arme. Nous nous rendîmes ensuite sur les lieux à bord d'une camionnette. En arrivant à la cage des ours, j'ai tué deux ours. J'ai manqué le troisième et il m'a fallu remettre une autre balle dans la carabine pour finalement abattre le dernier ».

Lorsque les ours furent abattus M. Rheaume et quelques autres employés pénétrèrent dans la cage. Jean-Paul Bédard était encore vivant malgré les profondes blessures qu'il portait. « As-tu la connaissance », lui demanda M. Rheaume, et le jeune homme fit signe que oui. M. Rheaume lui dit alors de faire son acte de contrition et la victime répondit dans l'affirmative.

Quelques minutes plus tard comme on le sortait de la cage

Jean-Paul Bédard succombait à ses multiples blessures. x x x LA DEPOUILLE DES TROIS FAUVES

Les trois ours polaires, César, Marius et Fanny, qui constituèrent la principale attraction du Jardin zoologique, ont été abattus avec une balle chacun dans la tête. Samedi après-midi, ils ont été dépouillés de leur peau et de leur tête. Leurs carcasses ont été enterrées séparément dans un coin du parc et dans quelques années les ossements seront retirés et les squelettes reconstitués. C'est au mois d'octobre 1936, que le Jardin zoologique de Charlesbourg prit possession de deux des trois bêtes qui n'avaient alors que quelques mois et elles avaient été capturées à l'île Devon, dans la baie d'Hudson. Le troisième était le rejeton des deux premiers. A coup d'oeil, leur pesan-

teur actuelle variait entre 700 et 1.000 livres chacune. x x x

LA FAMILLE DE LA VICTIME La mort tragique de M. Jean-Paul Bédard plonge dans un deuil cruel deux familles très estimées de Notre-Dame des Laurentides. Outre son épouse éplorée, née Marie Boivin, il laisse dans le deuil ses fillettes Andrée et Gisèle, âgées de 4 et 2 ans; son père et sa mère, M. et Mme Alex. Bédard, de Notre-Dame des Laurentides; ses frères, M. Gustave Bédard, C.G.A., et M. Raymond Bédard, étudiant au Séminaire de Québec; ses sœurs Mmes Maricelle, Marguerite et Anne-Marie Bédard.

Ses beaux-parents M. et Mme Auguste Boivin lui survivent, de même que ses beaux-frères et belles-sœurs.

Il était le neveu de feu M. J.-Ephraïm Bédard, C.R. ancien député du comté de Québec.

nomiques et des intérêts agricoles, mettre de côté, à l'occasion, tout esprit de parti, je ne demande pourquoi nous ne pourrions manier le même détachement pour le plus grand bien, pour la délivrance de notre peuple. Nous concevons donc, pour notre part, cette double activité, comme s'entraînant et se complétant l'une l'autre, comme une même fonction organique.

Moins que toute autre, notre province ne peut se payer le luxe d'une politique qui, par esprit de parti, compromette ou détruise à Ottawa ce qui se fait à Québec ou vice versa. Nous avons besoin d'être forts à Ottawa. Mais, pour être forts à Ottawa, nous avons besoin d'être forts chez nous. Si nos représentants au parlement

fédéral n'ont pas le droit de trahir leur province pour les fins d'un parti, nous professons que les gouvernants de Québec n'ont pas le droit non plus de faire une politique qui affaiblisse ou ruine devant le pays, le prestige ou l'avenir de la province.

Qu'on se rassure: nous avons l'intention de donner, comme par le passé, notre pleine et loyale collaboration à la vie politique de tout le Canada. Seulement nous entendons bien nous réserver désormais à la dictature d'un parti ou d'un chef de parti. Notre collaboration, nous la mettrons à des conditions qui devront sauvegarder absolument et notre dignité et les intérêts de notre province.

MAXIME RAYMOND.

Advertisement for Sweet Caporal Cigarettes featuring an illustration of a soldier in uniform and a pack of cigarettes. Text includes 'Cigarettes SWEET CAPORAL' and the slogan 'La forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé'.

Advertisement for Brandy Sud-Africain. Text includes 'Un autre envoi nous est parvenu!', 'Brandy SUD-AFRICAIN (78% esprit de preuve)', and prices for 10, 26, and 40 onces.

Advertisement for Edison Mazda light bulbs. Text includes 'LES AMPOULES EDISON MAZDA', 'S'en vont en Guerre', and 'ON EMPLOIE DANS TOUS LES SERVICES ARMÉS DES FORMATS SPÉCIAUX D'AMPOULES EDISON MAZDA'.

Large advertisement for the 'LE TROISIÈME EMPRUNT DE LA VICTOIRE' for \$750,000,000. It details terms of the loan, including interest rates and repayment schedules, and lists the Minister of Finance as the issuer.

N.-D. DU SACRE-COEUR

Accident.—M. Dolor Patry, fils de M. Zénon Patry, a été victime d'un accident chez Gravel Lumber, quand il s'est blessé à la main droite. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Va-et-vient.—M. Arthur Morin, de Rivière-du-Loup, a visité chez M. Jacques Morin.

Mme Auguste Parent est allée à St-Anaclet et Pointe-au-Père.

Mme Boucher, de St-Pascal, a visité chez MM. Joseph-E. Parent, Charles Parent et Edmond Pineau.

M. Raymond-Marie Lavoie et Mlle Bernadette Rioux, de Trois-Pistoles, ont visité chez M. J.-A. Sirois.

M. Pascal Parent, fils de M. Joseph-E. Parent, étudie au séminaire de Rimouski.

M. Normand Roy, fils de Mme Joseph Roy, étudie à l'École des Gardes-Forestiers, de Duchesnay.

Miles Yvonne Lavoie, M. Bernier, Bernadette Rioux et L. Rioux, MM. Gérard Rioux et Raymond-M. Lavoie, de Trois-Pistoles, ont visité chez M. Wilfrid Patry.

M. et Mme Joseph Dastous sont allés à Trois-Pistoles.

Mme Henri Roy est allée à Montréal.

M. et Mme Auguste Michaud et M. R. Parent, de St-Fabien, ont visité chez M. François Raymond.

Mme Gérard Bélanger et son fils Pierre-Marie, de Québec, ont visité chez M. Léo Bélanger.

Miles Laura Lévesque et Jeanne Côté, de Rimouski, ont visité chez Mme Fortunat Lepage.

Mlle Bernadette Bélanger est en promenade à Cabano.

Mme Gérard Bélanger est revenue de Montréal.

Mlle Marie-Laure Isabelle, de Bic, a visité chez Mme Anthime Parent.

M. Lorenzo Gagné et Mlle Margot Bilodeau, institutrices, de St-Marcellin, ont visité chez M. Laurier Dorval.

Mme Caron et sa fille, de Squattek, ont visité chez M. J.-B. Bélanger.

Mlle Marcelle Pineau, fille de M. Edmond Pineau, étudie à l'École Normale de Rimouski.

Mlle Denise St-Laurent, de Lac-au-Saumon, a été l'invitée de Mlle Olivine Pineau.

M. Roger Ratié, de Les Boules, a visité Mlle Blanche-Eva Chrétien.

Le sergent Albert Rouleau, du camp 55 de Rimouski, a visité chez M. J.-B. Rouleau.

Mlle Marie-Paule Lafrenaye, fille de Mme Henri Lafrenaye, étudie à l'École Ménagère de Rimouski.

Mme Joseph Chrétien, M. et Mme Antonio Chrétien vont demeurer quelques mois à Nazareth.

Mlle Lucie Pineau est allée à Matane.

Mlle Rolande Pineau, fille de M. Aubert Pineau, étudie à l'École Ménagère de Rimouski.

M. et Mme Albert Gendron, Mlle Anita Gendron, de Rivière-du-Loup, ont visité chez M. Hormisdas Langis.

MM. Zénon Lavoie, Ovide Lavoie et Edmond Lavoie ainsi que leurs épouses ont fait un voyage par auto à Québec et à Ste-Anne de Beaupré.

M. Yves Langis, fils de M. Hormisdas Langis, étudie à l'École d'Arts et Métiers de Rimouski.

M. et Mme Léo Gagnon, de St-Yves, ont visité chez M. Joseph Michaud.

Mlle Thérèse Lavoie, fille de M. Romuald Lavoie, étudie à l'École Normale de Rimouski.

M. Côté, fils de M. Arsène Côté, étudie au Séminaire de Rimouski.

M. Gendreau, du C.A.R.C. à Mont-Joli, a visité chez M. Joseph Gendreau.

M. R. Canuel, de l'armée canadienne à Valcartier, a visité chez MM. Ernest et Siméon Canuel.

M. Guy Dionne, fils de M. Octave Dionne, étudie au Séminaire de Rimouski.

M. Raymond Rouleau est allé à Amqui.

Mlle Imelda Dionne, fille de M. Edgar Dionne, étudie à l'École Ménagère de Rimouski.

ST-ULRIC

L'hon. Maurice Duplessis, l'hon. Onésime Gagnon, de Québec, M. Hormisdas Langlais, député des Îles-de-la-Madeleine, M. le notaire J.-M. Gagnon, de Mont-Joli, et MM. les journalistes Laverne et Laurent, de Québec, étaient de passage à St-Ulric le 3 octobre dernier et ont visité M. J.-B. Roy.

Le Dr Gérard Beaulieu, de Sept-Îles, a passé quelques jours ici, en visite chez son père M. Thomas Beaulieu.

Mlle Elise Sirois, de Montréal, est venue visiter ses parents M. et Mme Edouard Sirois, avant son mariage, qui aura lieu à Montréal le 22 octobre, avec M. Roland Lamarre, de Maniwaki, fils de M. Jean-Ble Lamarre, de St-Ulric.

M. Fortunat Langlois a vendu sa ferme à M. Edmond Jon-

cas, de Matane.

M. Ludger Bérubé a vendu sa ferme à M. Adélarde Gauthier, de Matane.

M. et Mme Jean-Bte Simard et leur fils Daniel sont allés à Montréal pour y demeurer pendant quelque temps.

Mme Ve David Ouellet est allée demeurer à St-Léandre.

M. et Mme J.-A. Beaulieu (Rosa Ouellet), de Drummondville, étaient de passage ici, ces jours derniers.

Mariage.—M. Patrice Castonguay, fils de M. Victor Castonguay et Mlle Anita Bonenfant, de Baie-des-Sables.

Décès.—Le 12 octobre, est décédé M. Antoine Charrette, âgé de 85 ans. Son service et sa sépulture ont eu lieu à St-Ulric, le 15 octobre.

Le 12 octobre, a eu lieu la sépulture du jeune bébé de M. et Mme Ls-Ph. Beaulieu.

Nos sincères condoléances.

ST-ANDRE DE RESTIGOUCHE

Mariage.—Dernièrement, M. l'abbé Joseph-M. Michaud bénissait le mariage de sa nièce Mlle Germaine Lévesque, fille unique de M. et Mme Joseph-B. Lévesque, avec M. Raymond Roussel, fils de M. et Mme Charles Roussel, de Rimouski. Des fleurs naturelles décoraient le sanctuaire. Le programme musical fut exécuté par Mmes Yvonne, Annette et Jeanne d'Arc Parent, Gilberte Lévesque, Annette Castonguay et Georgette Leblanc; Mlle Marie-Ange Ouellet touchait l'orgue. M. Lévesque accompagnait sa fille et M. Norbert Castonguay, cousin du marié, servait de témoin à ce dernier. La mariée portait une riche toilette blanche. Son bouquet était de lys naturels. Bouquetière: Mlle Florence Parent. Après la cérémonie religieuse il y eut réception chez les parents de la mariée. Les nouveaux époux partirent ensuite en voyage. Mme Roussel portait alors un costume gris acier, une cape de renard argenté et des accessoires bleu-marine. Parmi les invités de l'extérieur on remarquait M. et Mme Armand St-Pierre, M. et Mme Joseph Belzile, d'Amqui; Mlle Emile Roy et Mlle Lucile Roy, de St-Moise.

Naissance.—M. et Mme Roland Ouellet (M.-J. Fortin) font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé sous les noms de Joseph-Conrad Parrain et marraine, M. et Mme Pierre Ouellet, grands-parents de l'enfant.

Va-et-vient.—Mlle Thérèse Roy de Bathurst, N.B., a fait un court séjour au presbytère, l'invitée de sa soeur Mlle Imelda Roy, ménagère.

Mme Philippe Dugas est de retour de l'Hôtel-Dieu de Campbellton.

M. et Mme Pierre Ouellet sont de retour de Montréal.

Le soldat Armand Parent, à l'entraînement militaire à Rimouski, a passé la fin de semaine dans sa famille.

MM. Joseph Charest, Charles Ouellet, Laurent et Michel Bossé, Cyprien Landry, Joseph Turcotte étaient à Causapéal récemment.

M. et Mme Paul Lapointe, d'Amqui, sont venus demeurer à St-André.

Ste-ANNE DES MONTS

Mariages.—Le 3 octobre, M. Maurice Lefrançois épousait Mlle Anne-Marie Rioux, de Trois-Pistoles. L'heureux couple partit pour un voyage à Montréal.

Le 9 septembre, M. Firmin Deschênes unissait sa destinée à Mlle Clodias Dugas.

Nos vœux de bonheur à ces heureux couples.

Va-et-vient.—M. Georges Fournier, inspecteur sanitaire, est allé à Gaspé la semaine dernière pour faire de l'entraînement comme inspecteur des campements.

Mme Adhémair Poulin est de retour après avoir passé un mois à Québec chez des parents.

M. et Mme Olivier Chenel sont revenus de Montréal où ils ont reconduit leurs enfants chez le docteur Samson.

Mme Thomas Pelletier est revenue d'un voyage à Montréal.

Mlle Lauretta Lamontagne, de Méchins, était en visite chez M. Jos. Lepage.

M. l'inspecteur Charles Laver, M. l'inspecteur Albert Lusier et M. Paul-Emile Lévesque, professeur, étaient de passage à St-André de l'Avenir, la semaine dernière.

Accident sur la route de Ste-Anne des Monts.—Georges-Aimé Fournier, fils de M. Georges Fournier, inspecteur sanitaire, s'est fait casser une jambe par un automobiliste qui était en état d'ivresse. Il était environ 7 heures du soir. La victime a été transportée d'urgence à l'hôpital de Ste-Anne des Monts par M. Joseph Simard, garde-forestier. Le docteur Rioux s'est empressé de lui donner les soins nécessaires. Au moment de l'accident, le chauffeur se dirigeait vers le village. Projeté sur le bord de la route, M. Fournier tomba dans les bras de son jeune ami M. Alcidas Tanguay qui le protégea de toute au-

tre fracture. A quelques minutes d'intervalle, le même chauffeur trappa M. Adélarde Leclerc, également de Ste-Anne des Monts, qui était en voiture à traction animale. La voiture fut projetée hors de la route et le cheval prit les mors aux dents. M. Leclerc en est sorti indemne.

ST-LOUIS DU HA ! HA !

Les offices des quarante-heures ont donné lieu à de touchantes manifestations. C'était vraiment édifiant de voir comme chacun répondait aux demandes de notre bon curé. Il faut espérer que Dieu se laissera attendrir en soulageant notre pauvre peuple si éprouvé.

Dimanche dernier, M. le vicairé aidé des Dames fermières, a organisé un bingo et plusieurs autres attractions fort intéressantes. La journée s'est terminée par des vues animées et des ventes à l'enchère. Le clou de la soirée fut la vente de la part de notre curé, M. Gauvin. Comme plusieurs supposaient que l'article offert put être très attrayant, les enchérisseurs ne manquèrent point. Quand « dix dollars » fut crié la troisième fois, on comprit non sans hilarité que le cadeau comportait une citrouille.

De nos braves citoyens, M. Charles Morin, est décédé à l'âge de 86 ans. Il laisse dans le deuil plusieurs enfants et petits-enfants.

Nos sincères sympathies.

SAYABEC

Naissance.—Le 10 octobre, Marie-Murielle, enfant de M. et Mme Germain Ross. Parrain et marraine, M. et Mme Isidore Ross. Porteuse, Mlle Rolande St-André.

Va-et-vient.—Le lance-caporal Lorenzo Noël, de Montmagny, était à Sayabec ces jours passés, en visite chez son amie Mlle Georgette Lévesque, à l'hôtel Soucy.

M. Roland St-André, de Sorrel, passe une huitaine chez ses parents.

Le sous-lieutenant Marius Soucy passe quelques jours chez son père le capitaine Soucy.

CABANO

Nous sommes au regret d'annoncer le décès de Mme Alcide Desrosiers (née Anna Blanchet), au Sanatorium de Mont-Joli, après une très longue maladie qui ne pardonne pas. Son service et sa sépulture ont eu lieu mardi le 13 en notre paroisse. Elle laisse pour pleurer sa perle son mari, trois garçons et une fille et de nombreux parents.

Nous prions M. Desrosiers et ses enfants de bien vouloir agréer nos sincères condoléances.

M. PAUL GOUIN A LA RADIO DIMANCHE ET LUNDI

C'est M. Paul Gouin qui prononcera la prochaine causerie radiophonique du Bloc Populaire Canadien, mouvement politique dont M. Maxime Raymond a accepté de prendre la direction.

Les règlements actuels de la radio ne permettant pas d'utiliser des réseaux de postes, on pourra l'entendre à diverses heures et à divers postes dans toutes les parties de la Province, dimanche soir et lundi soir.

Voici le programme d'ensemble.

DIMANCHE SOIR  
C.B.J. Chicoutimi, de 6 heures à 6 heures 30;

CKAC, Montréal, de 7 heures 15 à 7 h 45; CRCV, Québec, de 8 heures à 8 heures 30;

CKCH, Hull, de 8 heures 30 à 9 heures; CHLT, Sherbrooke, de 9 heures à 9 heures 30.

LUNDI SOIR  
CFVD, Val d'Or, de 6 heures 30 à 7 heures;

CKRN, Rouyn, de 7 heures 15 à 7 heures 45;

CHNC, New-Carlisle, de 8 heures à 8 heures 30;

CHGB, Ste-Anne de la Pocatière, de 8 heures 30 à 9 heures.

LA COMMISSION DES PORTS NATIONAUX A QUEBEC

Québec.—La Commission des ports nationaux du Canada a siégé au grand complet la semaine dernière, aux bureaux du port de Québec. Les séances durèrent deux jours.

Étaient présents: M. R.-K. Smith, président; M. J.-Emile St-Laurent, vice-président; M. B.-J. Roberts, commissaire; M. F.-W. Riddell, commissaire et secrétaire de l'exécutif.

C'était la première fois que le nouveau vice-président de la Commission des ports nationaux, M. J.-Emile St-Laurent, de Montréal, venait à Québec depuis sa nomination.

M. St-Laurent est l'une des hommes les plus éminents dans le monde maritime depuis plusieurs années. Il a été durant longtemps surintendant général du canal du St-Laurent. Il a grandi avec le commerce maritime du Canada. Il connaît les problèmes de tous les ports nationaux du Dominion, en particulier ceux du St-Laurent. Sa promotion à la vice-présidence de la Commission des ports nationaux est une récompense à l'origine de St-Anaclet, il est le fils de M. Valmore St-Laurent, décédé, et de Mme St-Laurent.

PRIX ET COMMENTAIRES DU MARCHÉ

La Coopérative Fédérée de Québec fournit les commentaires suivants sur le marché BEURRE

Une demande active absorbe facilement les offres.

Les cotes sont fermes au niveau du plafond établi par la Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre.

En septembre 1942, la production canadienne s'est établie à 31.594.574 lbs, soit 775.873 lbs de moins qu'en septembre 1941.

Lundi matin, le 12 octobre 1942, les prix du beurre No 1 pasteurisé variaient, au gros, de 35 1-4c à 35 3-8c la livre.

FROMAGE  
Le contrat intervenu entre la Grande-Bretagne et le Gouvernement Canadien permet une distribution régulière et les prix sont stables.

VOLAILLES VIVANTES. Poules. Les arrivages sont très considérables. La distribution est encore lente et les prix sont instables. Poulets à rôtir. Les arrivages sont plus abondants et à la suite d'une demande ralentie, les prix ont quelque peu fléchi.

Poulets à griller. Les arrivages sont peu abondants. La demande est bonne et les prix sont fermes.

VOLAILLES ABATTUES. Poules et poulets. Les arrivages demeurent encore limités et les prix sont fermes.

OEUFs. Montréal et Québec. Les arrivages sont insuffisants aux besoins immédiats. Marché ferme aux prix actuels.

VEAUX ABATTUS. Montréal et Québec. Légers arrivages. Bonne demande et prix fermes.

PORCS LIVRES ABATTUS. Montréal et Québec. Marché stable et prix soutenus.

PRIX DE REMISE DE LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC, SUCCURSALE DE QUÉBEC. Semaine finissant le 10 octobre 1942, inclusivement

Table with 2 columns: Product (Gros, Moyens, Poulettes) and Price (50c, 48c, 44c, 44c, 34c)

PAINKILLER advertisement with text: 'Le meilleur remède de famille', 'SERVEZ-VOUS EN POUR CRAMPES & REFROIDISSEMENTS', 'FAITES-EN USAGE POUR ENTORSES, CONTUSIONS, ETC.'

Table with 2 columns: Product (VEAUX ABATTUS, POULETS ABATTUS, POULETS ABATTUS) and Price (18c, 17c, 15c, 23c, 21c, 21c, 19c, 17c, 16c, 28c, 26c)

Table with 2 columns: Product (POULETS ABATTUS, PORCS LIVRES ABATTUS, PORCS LIVRES VIVANTS) and Price (27c, 25c, 23c, 16.35c)

ASSURANCES S. Z. COTE, ENR. SUCCESSEUR S. Z. COTE. LUCIEN MORIN, gérant. Édifice Banque Canadienne Nationale C. P. 459 RIMOUSKI, Qué. Tél. Bureau 33 - Résidence 379-M. Au service du public depuis 30 années.

Georges MASSON. COMPTABLE AGRÉÉ CHARTERED ACCOUNTANT 149 St-Germain, RIMOUSKI.

EDMOND RIOUX. COMPTABLE VÉRIFICATEUR. Audition, Vérification, Préparation de bilan, Rapport de l'impôt sur le revenu, Installation de système de livres, Compromis entre débiteurs et créanciers. BUREAU: à 65 rue Rouleau, RIMOUSKI. Tél. 281.

ARSÈNE MICHAUD. ENTREPRENEUR DE FUNÉRAILLES. EMBAUVEUR DIPLOMÉ. SERVICE AMBULANCE. No 1, Rue St-Paul, Côte-Est de la Cathédrale, RIMOUSKI.

Pour la... Vente, location et réparation de machines à écrire, machines à additionner. L'Imprimerie Gilbert Ltée, RIMOUSKI.

Pacifique Canadien. Pourquoi ne pas prendre avantage de notre longue expérience dans l'organisation de voyages par terre ou par mer? Nous sommes à votre entière disposition. Adressez-vous à F. Fortier, Agent du Trafic-Voyageur, Pacifique Canadien, Gare du Palais, Québec, représentant toutes les compagnies de navigation océanique ainsi que toutes les Agences de Voyages, ou à P. E. Glin-gras, Agent du District, Gare Windsor, Montréal.

Dr J.-O. DRAPEAU. MÉDECIN-CHIRURGIEN. Des Hôpitaux de Paris 114 rue St-Camille RIMOUSKI. Dr M.-A. BOUDREAU. Médecin général et Obstétrique 5 rue Rouleau. Téléphone: 415. Consultations: Avant-midi: à l'Hôpital. Après-midi: 1 1/2 à 4 1/2. Soirée: 7 à 9.

J. ADEODAT DRAPEAU. Courtier d'Assurances Générales, Vie, Feu, Automobiles, Accident et Maladie, etc. BUREAU: Rue Lepage, près du Garage Desrosiers & Dionne. Téléphone 75 RIMOUSKI. P. F. 68

AVOCATS St-Onge, Doran & D'Anjou. Immeuble H.-G. LEPAGE. Coin, rue St-Germain et de la Cathédrale. Art. St-Onge, Doran, Tél. Rés. 603. Charles H. D'Anjou, Tél. Rés. 188.

NOTAIRES EUDORE COUTURE. Licencié en droit. NOTAIRE. Bureau: Immeuble GILBERT. Domicile: Rue St-Germain, RIMOUSKI.

BELZILE & BELZILE. NOTAIRES. Gleason Belzile, L.L.L. Immeuble BANQUE CANADIENNE NATIONALE RIMOUSKI.

LOUIS-LEO DOYON. ARPEUTEUR-GEOMETRE. Ingénieur-Forestier Conseil. Tél. 324. RIMOUSKI. 240 Rue St-Germain.

Table with 2 columns: Product (1942, inclusivement) and Price (35c, 34 1/2c, 34c, 19 5-8c, 19 1-8c, 18 5-8c)

CARTES PROFESSIONNELLES - Avocats - GAGNON & GAGNON. AVOCATS. Paul-Emile Gagnon, C. R. Gilles Gagnon. Immeuble de la Cie de Pouvols RIMOUSKI.

CASGRAIN, CARON & TESSIER. AVOCATS. Ferrault Casgrain, C. R. Amédée Caron, C. R. Maurice Tessier, L.L.L. Immeuble BANQUE CANADIENNE NATIONALE Bureau à AMQUI: Le deuxième et le quatrième vendredi de chaque mois au bureau de l'hôtel Gagnon.

ARTHUR GENDREAU, L.L.L. AVOCAT. Immeuble Banque Provinciale RIMOUSKI. Bureau Amqui (hôtel Langis) Les 1er et 3ème samedis de chaque mois.

ALPHONSE GARON, C. R. AVOCAT. RIMOUSKI. Bureau à AMQUI (hôtel Gagnon) les 1er et 3ème samedis de chaque mois. Bureau à MATANE (hôtel Bernier) les 1ème et 4ème samedis de chaque mois.

AVOCATS St-Onge, Doran & D'Anjou. Immeuble H.-G. LEPAGE. Coin, rue St-Germain et de la Cathédrale. Art. St-Onge, Doran, Tél. Rés. 603. Charles H. D'Anjou, Tél. Rés. 188.

NOTAIRES EUDORE COUTURE. Licencié en droit. NOTAIRE. Bureau: Immeuble GILBERT. Domicile: Rue St-Germain, RIMOUSKI.

BELZILE & BELZILE. NOTAIRES. Gleason Belzile, L.L.L. Immeuble BANQUE CANADIENNE NATIONALE RIMOUSKI.

LOUIS-LEO DOYON. ARPEUTEUR-GEOMETRE. Ingénieur-Forestier Conseil. Tél. 324. RIMOUSKI. 240 Rue St-Germain.

Dr J.-O. DRAPEAU. MÉDECIN-CHIRURGIEN. Des Hôpitaux de Paris 114 rue St-Camille RIMOUSKI. Dr M.-A. BOUDREAU. Médecin général et Obstétrique 5 rue Rouleau. Téléphone: 415. Consultations: Avant-midi: à l'Hôpital. Après-midi: 1 1/2 à 4 1/2. Soirée: 7 à 9.

J. ADEODAT DRAPEAU. Courtier d'Assurances Générales, Vie, Feu, Automobiles, Accident et Maladie, etc. BUREAU: Rue Lepage, près du Garage Desrosiers & Dionne. Téléphone 75 RIMOUSKI. P. F. 68

Cultivateurs canadiens: vous avez bien travaillé! LA PRODUCTION VA TOUJOURS EN AUGMENTANT! Table showing pig and beef production in millions of lbs from 1938-39 to 1941-42. Includes text: 'Le peuple de la Grande-Bretagne veut avoir 20% de porc de plus pendant les 12 mois prochains que l'année dernière; les Canadiens veulent aussi en avoir plus.' and 'Les États-Unis prendront nos boeufs de surplus, et les consommateurs canadiens veulent aussi en avoir plus.'

RADIO CHRC Québec, P. Q. 800 Kilocycles --- 1000 Watts. LES MEILLEURS PROGRAMMES DE 7.30 A.M. A MINUIT. BUREAU A MONT-JOLI: LE PREMIER LUNDI DE CHAQUE MOIS A L'HOTEL LAVOIE A AMQUI, LE DEUXIEME LUNDI, HOTEL LANGIS A TROIS-PISTOLES, LE DEUXIEME MERCREDI, HOTEL LABRIE A MATANE, LE PREMIER MARDI DU MOIS. J.A. GENDREAU, O.D. OPTOMETRISTE-OPTICIEN SAINT-FABIEN

# FAITES VOS ACHATS AU MAGASIN ST-GEORGES

Magasinez durant le jour **=====** Choisissez des articles de qualité

## SOULIERS

**de durée pour  
MONSIEUR**  
Souliers en veau  
une bonne qualité  
au prix



**3.50**

RATIONNEMENT DE GAZOLINE VEUT DIRE QUE L'ON MARCHE PLUS QU'AVANT. PORTEZ DE BONNES CHAUSSURES POUR UN TRAVAIL PLUS EFFICACE.

## Cobourg

Souliers en veau noir, semelle semi-double. Largeur B. C. D. 6 à 12

## Brogues

Grain écossais, trépointe Goodyear, semelles semi-double. Brun ou noir.

Souliers bruns, Blucher ou Balmoral.

**5.50**

## Ritchie

Souliers en veau noir Blucher ou Balmoral.

**6.00**

## Brogues

A grain PECCARI brun.

**6.50**

## Strider

Brogue à grain écossais « Goodyear Welt », semelles semi-double. Brun, noir.

**7.00**

## Chaussettes

Pour messieurs. Bonne pesantueur pour l'hiver. Valeur

**.50 - .75 - 1.00**

## Chemises

De marque ASCOT. Différentes couleurs.

**1.75 et 1.95**



## Bas Golf

Pour garçons. Cachemire de laine de très belle qualité à

**.59 et .80**

## BRETELLES Windsor

**.55 et 1.00**

ARTICLES DU Dr SCHOLL

Supports, emplâtres, poudre, onguent.

## SOULIERS DE FEMMES

Vous trouverez dans nos souliers à

**2.45**

le style, la variété et la valeur, dans le noir ou le brun.

## SOULIERS A PRIX REDUITS

Souliers de tous les genres.

**1.95**

## BROGUES POUR DAMES

Brun, talon militaire

**3.00**

STAPLEWELT

**4.00**

Trépointe GOODYEAR

**5.50**



## Chapeaux

Brun, gris, bleu, vert

**1.95**

Kingsway

**2.25**

Lord Victor

**3.75**



ECONOMISER LE CAOUTCHOUC  
EST UN DEVOIR PATRIOTIQUE !

Un bon patriote coopérera utilement avec nos armées et les industries de guerre :

En obtenant un maximum de durée utile de tous les objets de caoutchouc dont il se sert.

En remettant au Comité de Récupération de sa localité les rebuts de caoutchouc qu'il aura réunis.

## NOTRE MAGASIN EST OUVERT

Le LUNDI 10 hrs à 6 hrs.

MARDI 9 hrs à 6 hrs.

MERCREDI 9 hrs à 6 hrs.

JEUDI 9 hrs à 6 hrs.

VENDREDI 9 hrs à 6 hrs.

SAMEDI 9 hrs à 9 hrs.

## BAS DE CHIFFON

ALLEN — Entièrement façonné  
Couleurs Blushblond Réverie

**.98**



Bas CLAIRE, blushblond Joyous

**.98**

Bas de chiffon miami, tan, glorius, blushblond

**.79**

## BAS POUR LA MAISON

Imitation de crêpe. Townmist, Amberspice, Blushblond

**.55**

In soie rayon

**.35**



## Gants

En kid pour dames. Noir, brun, bleu, beige. Valeur

**1.95**



## SOULIERS POUR FILLETES

Souliers en cuir brun



**2.00**

Cuir noir 1.95

## BOTTINES DE BEBE

Bottines d'enfants — Couleurs blanc, rose, bleu, brun

**1.60**

## PANTOUFLES

Pour dames — Cuiette noir, bleu, rouge. Avec talon

**1.15**

## SOUS-VETEMENTS STANFIELD

Les meilleurs que vous pouvez vous procurer.

Combinaison laine naturelle 4.50

Combinaison laine fine 4.25

Caleçons laine naturelle 2.50

Camisoles laine naturelle 2.50

## Cravates

Cravates faites à la main. Soie importée ou en laine.

**1.00**



**LE MAGASIN ST-GEORGES, ENR.**